38e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 21 16 JUIN 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Édition complète	18 fr.
	Édition partielle	12 fr.
ÉTRANGER	Édition complète	20 fr. 50
	Édition partielle	14 fr. 50

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. DEBROAS, 48, rue de Clichy, Paris 9e

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Bulletin d'Ecriture Sainte. — § 1er. Résumé d'un Cours sur N.-S. J.-C. professé dans un établissement public de l'Etat, et brève réfutation des erreurs qu'il contient, 321. — § 2. Principaux articles de revues parus depuis mai 1920 sur des questions bibliques, 330. — § 3. Comptes rendus bibliographiques : Vogels, *N. T. græce*, et Th. de Wyzewa, *Les Saints Evangiles*, 332. — § 4. Récentes publications, 333.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : *Dict. d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques*, 333.

Liturgie. — Consultations diverses, 335.

PRÉDICATION

Pour le Premier Vendredi. — LXXVIII. La bonté du Sacré-Cœur envers ses apôtres, 273.

Pour la fête de S. Pierre et S. Paul. — III. La faute et l'expiation (plan), 274. — IV. Un miracle de la grâce (plan), 275.

Pour une Première Messe. — Le prêtre distribue la vérité et la grâce, 275.

Je crois en Dieu. — V. Preuve par les aspirations, 277. — VI. Preuve par les vérités éternelles, 279. — VII. Preuve par l'idée de Dieu, 280.

Courtes instructions pour la prière du soir. — XXIV. « Nous voulons voir Jésus, » 282. — XXV. Les deux fils, 284.

Entretiens sur la vie chrétienne. — XLVIII. La prudence chrétienne : ses exigences et nos imprudences, 285.

1° Joindre 0 f. 75 et la dernière bande à toute demande de *changement d'adresse*.
2° Joindre 0 f. 25 et la dernière bande à toute demande de *consultation*.

PETIT COURRIER

Q. — J'ai le sujet suivant de liturgie à traiter : « Distribution ancienne et nouvelle du Psautier dans le Bréviaire. — Principes de la distribution ancienne. Règles de la distribution nouvelle. — Avantages de la distribution nouvelle. » Pourriez-vous m'indiquer un livre qui me donne les matériaux nécessaires pour mon sujet ?

R. — Hébert, *Le Bréviaire et le Rituel*, in-12, 7 f. 50, à Paris, chez Baston, Berche et Pagis, 69, rue de Rennes ; — et Willi, *Le Bréviaire expliqué*, in-8, 6 f., aux bureaux de *L'Apôtre du Foyer*, à St-Etienne (Loire).

Q. — Voudriez-vous m'indiquer quelques ouvrages pour faire des conférences à des jeunes gens peu instruits, surtout pour ce qui regarde les vertus et les devoirs de ces jeunes ?

R. — Choisir dans les livres du P. Vuillermet dont nous avons rappelé naguère le sommaire (Paris, Lethielleux), ou dans les brochures de l'A. C. J. F. (Paris, 14, rue d'Assas) ; et surtout ne pas oublier la nouveauté superbe de M. Grimaud, *Futurs époux*, 5 fr., Paris, Téqui : pages empreintes d'une onction sacerdotale extraordinaire, et que l'on sent qui ont été pensées et vécues dans le commerce intime des âmes : elles ont été vécues au contact de jeunes gens cultivés tandis que vous nous parlez, vous, de jeunes gens « peu instruits » ; mais, à ces profondeurs, toutes les âmes sont les mêmes, et ce que vous lirez ici ira droit au cœur de la jeunesse même la plus « campagnarde ».

Q. — Pourriez-vous m'indiquer une histoire de la Commune de Paris ? Vous m'avez renvoyé une fois à Maxime du Camp, qui est bien trop volumineux.

R. — Sans compter que M. du Camp (*Convulsions de Paris*, 4 vol.) est épuisé. Voir abbé Vidieu, *Hist. de la Commune de Paris en 1871*, 2 vol. in-12 de 350 à 400 p., 6 f. (maj. comp.), *franco* 7 f. 25, Téqui. — Voir, sur le P. Olivaint, la brochure annoncée *couv.* p. 94 ; la Vie, par le P. Clerc, autrefois chez Palmé ; — *Actes de la captivité et de*

la mort des PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc, de Bengy, S. J., par le P. de Ponlevoy, in-12 de 350 p., *franco* 3 f. 50, Téqui (à la même librairie, monographie du *P. Ducoudray,* par les PP. Mercier et Daniel, 5 f., *franco* 5 f. 50, — du *P. Caubert,* par le P. Lauras, *franco* 3 f. 50).

Q. — Je voudrais un petit livre pour entretenir une jeune fille dans sa vocation à la vie religieuse.

R. — *Catéchisme de la vie religieuse,* par Mgr Lelong, 1 f. 50, Téqui, et, du même auteur, *La Sainte Religieuse,* 6 f.; — *L'état religieux,* du P. Berthier, 1 f. 50, Lyon, Vitte.

Q. — Existe-t-il un dictionnaire spécial des termes usités en spiritualité, tels que *Esprit de foi, Esprit surnaturel,* etc. ?

R. — Non. Mais nos bons Manuels de spiritualité, comme Saudreau, Maumigny, etc., vous donnent toute satisfaction.

Q. — 1° Où pourrais-je me procurer *Le voyage du Centurion,* de Psichari?

2° Où trouverais-je une étude sur Psichari? L'*Ami* en a-t-il publié quelqu'une?

3° Connaîtriez-vous quelque travail sur *les femmes et les fonctions publiques?*

R. — Ad I. In-16, avec préface de Paul Bourget, 3 f. 50 (plus maj.), chez L. Conard, 17, boulevard de la Madeleine, Paris 1er.

Ad II. Voir *Ami* du 24-31 mars 1921, p. 148-153.

Ad III. Voici quelques titres (simplement indications bibliographiques) d'ouvrages récents : Marthe Borély, *Le Féminisme politique,* in-16, Paris, Nouvelle Librairie nationale; — C. Brunschwicg, *Le Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes,* in-8, à la « Revue politique et littéraire »; — Féraud, *La femme devant les urnes* (avec préface de G. Goyau), in-16, Paris, Perrin; — Joseph-Barthélemy, *Le vote des femmes,* in-8, 15 f., Paris, Alcan; — *Bulletin* de l'Union française pour le suffrage des femmes, Paris, 53, rue Scheffer.

Q. — Quels livres de méditations pourrais-je mettre entre les mains d'une jeune fille de 15 ans?

R. — Voir *Méditations pour jeunes personnes,* par M. Feige, vic. gén. de Meaux, 12 vol. in-18 à 1 f. 50 l'un, 1 vol. par mois, 30 médit. dans chaque volume (chaque vol. traite un sujet spécial : le Salut, la Piété, l'Humilité, la Pénitence, etc.), Paris, Téqui; — *Allons à Dieu,* par Y. d'Isné, 8 f., Lethielleux.

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me signaler, les grandes Histoires de l'Eglise exceptées, des ouvrages qui traitent du Grand Schisme d'Occident?

R. — *Le Grand Schisme d'Occident,* par Salembier, 6 f., Gabalda; — *La France et le Grand Schisme,* par Noël Valois, 4 vol. gr. in-8, 40 f., Aug. Picard; — question traitée ici en 1903, p. 727-733.

Q. — L'*Ami* connaît-il des pièces religieuses pour enfants, simples, mais d'où se dégagerait une forte impression religieuse? *Tarcisius* est peut-être dans ce cas, mais paraît fort long et fort cher... Peut-être, si l'on avait des pièces religieuses simples et belles, pourrait-on intéresser les enfants du catéchisme, les préparer dans les moments libres et en former un noyau qui resterait attaché au prêtre après la communion.

R. — Le *Tarcisius* annoncé p. 83 est de beauté hors ligne; il est un peu cher, dites-vous : c'est la musique surtout qui est chère, et on peut se contenter du libretto seul. — En fait de pièces d'un caractère religieux très profond, vous n'aurez rien de mieux que les drames du P. Longhaye, à 1 f. l'un, Paris, Téqui; — voir, à la même librairie, les pièces du P. Delaporte, du P. Tricard, les drames bibliques aussi de Bournichon, de Lemeunier; en fait de pièces amusantes et faciles, un très heureux choix de M. Moret : demander catalogue spécial Téqui pour théâtre scolaire; — voir aussi au catalogue Haton, dont nous avons souvent occasion de rappeler la grande variété et richesse en ce genre. — Si vous êtes nouvel abonné, voulez-vous commencer par *Les Flavius,* du P. Longhaye? C'est une des plus belles choses qui soient, une des plus fécondes en leçons morales d'une suprême splendeur surnaturelle.

Q. — Où puiser pour une conférence à des jeunes filles sur les dangers des lectures, conversations et bals?

R. — Pour conversations, Mgr Tissier, *La langue des femmes,* 5 f., Paris, Téqui; — pour lectures, *Ami* 1898, p. 601 et suiv.; — pour bals, *Faut-il aller au bal?* brochure qui se vendait 0 f. 50 à l'Œuvre de St-Charles, qui doit encore exister à Grammont (Belgique).

Q. — Brunetière n'a-t-il pas écrit quelque part les motifs qui l'ont fait arriver de si loin jusqu'au catholicisme, à travers tant d'opinions?

R. — Vous aurez cela dans les vol. suivants de Brunetière : *Discours de combat,* 2e et 3e série; *Sur les chemins de la croyance; Questions actuelles;* en tout 4 vol. à 3 f. 50 (plus maj.), chez Perrin, 35, quai des Grands-Augustins, Paris 6e. — Sur l'évolution de B., voir *Ami* 1901, p. 35 et s., et surtout 1908, p. 943-54.

Q. — Connaîtriez-vous l'adresse d'un *sourcier?*

R. — Le Frère B. Padey, 8, rue du Chapitre, à Belley (Ain).

Sur le *mensonge,* aux auteurs indiqués p. 90, ajouter l'étude *De Mendacio* du P. A. Vermeersch, dans *Gregorianum* de janvier, avril et juillet 1920. (*Gregorianum* est la revue théologique et philosophique rédigée par les professeurs de l'Université Grégorienne; trimestrielle; a commencé en 1920; 28 fr. par an en dehors de l'Italie; 120, via del Seminario, Roma 19).

— Pour matériaux d'un sermon sur les *vocations sacerdotales* (p. 82), voir *Le Recrutement sacerdotal* de mai 1921, p. 57 et s.; et *Enfant, que feras-tu plus tard?* in-12 de 75 p., franco 1 f. 25, chez l'auteur, abbé Cocart, 5, rue Louis-Bègue, à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), auteur déjà du *Baptême* annoncé l'an dernier, p. 86.

— *Tracts populaires* (p. 78) : la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8e, publie toujours les *Causeries du dimanche,* hebdomadaires, expédiées par 2 nos chaque quinzaine; un an 2 f. 50, étranger 3 f. 50.

— A St-Maurice-en-Valais (Suisse), une *pension de famille* (sous le patronage de Mgr l'Evêque de Sion et de l'Abbé de St-Maurice) spécialement recommandée aux prêtres sera ouverte du 15 juin au 15 septembre; 7 f. 50 par jour (argent suisse). S'adresser à Mlle Clarinval, 127, place de la Gare.

— La moins chère, croyons-nous, des trad. fr. de la Bible, avec le texte latin et des commentaires, est *La Sainte Bible* de Drioux, 8 vol. in-8; la 12e édit. se vend net 30 fr. chez Baston, Berche et Pagis, 69, rue de Rennes, Paris 6e.

— P. 98 : Vous pouvez recommander *Le prêtre et le soin des malades dans le temps présent,* par un Curé de campagne, in-12 de 492 p., 3 f. 50 en 1903, Libr. Urbain Sarrat, rue de la République, à Grenade-sur-Garonne (Hte-Gar.).

38e ANNEE (4e SÉRIE) N° 21 16 JUIN 1921

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Écriture Sainte

Sommaire. — § 1er. Résumé d'un Cours sur N.-S. J.-C., où l'on met en relief les graves erreurs qu'il contient. — I. Le caractère moderniste des erreurs signalées. — II. L'origine de ces erreurs est l'emploi d'une fausse méthode pour l'étude des Evangiles. — III. La valeur historique *a)* des Evangiles Synoptiques ; *b)* du quatrième Evangile. — IV. Réfutation des affirmations fausses et des négations tendancieuses contenues dans ce Cours : 1° N.-S. est né à Bethléem ; 2° Jésus s'est déclaré lui-même Fils de Dieu au sens propre et absolu ; 3° N.-S. n'a pas prêché un royaume purement eschatologique ; 4° L'initiative de la prédication de l'Evangile à tout l'univers n'est pas due à S. Paul ; commencée avant lui, elle avait été voulue par Jésus ; 5° S. Paul n'a pas été le créateur du dogme de la Rédemption ; 6° N.-S. a institué l'Eglise ; 7° Aucune raison sérieuse ne permet de mettre en doute l'authenticité du « *Tu es Petrus.* »
§ 2. Principaux articles de revues parus depuis mai 1920 sur des questions bibliques.
§ 3. Comptes rendus bibliographiques : Vogels, édition critique du N. T. ; Th. de Wyzewa, *Les Saints Evangiles.*
§ 4. Récentes publications.

§ 1er. — *Un singulier Cours sur N.-S. J.-C.*

Un de nos lecteurs nous communique le Cours suivant sur N.-S. Jésus-Christ, professé récemment dans un établissement public d'enseignement de l'Etat :

Les chrétiens font naître J.-C. à Bethléem. Pourquoi ? En raison, disent-ils, du dénombrement de l'empereur qui contraignit la mère de Jésus de se transporter de Nazareth, le lieu où elle habitait, à Bethléem. Mais qui ne voit la difficulté, même l'impossibilité, de loger tant de monde dans une aussi petite bourgade ? En réalité, la naissance de Jésus à Bethléem est une légende de date tardive qui doit son origine au désir de voir accomplie la prophétie de Michée. On ne sait, au fond, où naquit Jésus. Peut-être vit-il le jour à Nazareth. Il y avait là une secte juive, la secte des Nazaréens, d'où serait venu le qualificatif ajouté, d'ordinaire, à son nom.

Quel fut le rôle de Jésus le Nazaréen ? Pour nous renseigner à son sujet nous devons laisser de côté le quatrième Evangile, qui raconte des incidents et des faits ignorés des Synoptiques. Cet Evangile n'a pas pu être composé par le pauvre pêcheur galiléen qu'était S. Jean ; il a été écrit par un platonicien d'Alexandrie et, vraisemblablement, rédigé dans ce milieu égyptien où s'amalgamaient si étrangement les idées platoniciennes et les idées bibliques. Quant aux Evangiles Synoptiques que l'Eglise proclame inspirés, ils n'ont vu le jour que 50 ou 60 ans après la mort du Christ, et ils présentent entre eux des divergences profondes. Ils ont été copiés les uns sur les autres ou bien se sont tous inspirés d'un évangile primitif commun. Par la suite, ils ont subi de nombreuses interpolations. Une des plus curieuses est ce fameux verset du « *Tu es Petrus.* » On conçoit difficilement que le même Jésus courroucé qui dira à S. Pierre : « *Vade retro, Satana,* » ait pu lui conférer quelques instants auparavant le premier rang dans une Eglise à l'institution de laquelle il n'a, d'ailleurs, jamais pensé. Somme toute, les trois Evangiles Synoptiques ont bien peu de valeur historique.

Ceci dit, si l'on examine la carrière de Jésus à la lumière de ces Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, on constate que le prophète de Nazareth ne s'est pas cru Dieu, il a simplement eu la conviction qu'il était le Messie. Nul n'ignore que les Hébreux, asservis alors au joug étranger, espéraient que leur Dieu leur enverrait pour les délivrer un grand homme, un sauveur qui serait leur Messie c'est-à-dire « *leur vengeur.* » Sous sa conduite, Israël triompherait des autres pays et établirait sa puissance sur le monde entier.

Jésus crut être ce Messie attendu ; il put même, si l'on veut, se dire le Fils de Dieu dans une langue aussi imprécise que l'était la langue juive. Mais *jamais il ne se proclama Dieu* et on ne peut trouver, dans aucun des trois premiers Evangiles, l'affirmation de sa divinité. Toutefois, il se fit de son rôle de Messie une idée quelque peu différente de celle qu'en avaient ses contemporains et ne rêva jamais d'être un général d'armées. Quelle fut au juste sa conception du messianisme et quel fut son enseignement, d'allure plutôt morale et sociale ? Il est assez difficile, au fond, de le dire, en raison du peu de garantie que nous offrent les documents sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Il est probable que Jésus conçut simplement son rôle comme devant être celui d'un préparateur à la venue prochaine du royaume des cieux. Dieu, pensait-il, interviendrait à brève échéance pour renverser l'ancien ordre de choses et lui en substituer un nouveau. Une génération ne passerait pas avant que n'ait lieu cette grande manifestation. Or la génération passa et Dieu ne vint pas. Heureusement pour Jésus que parut S. Paul. Ce dernier recueillit sa pensée ; il l'interpréta, la développa, la compléta par des aperçus nouveaux et insoupçonnés jusqu'alors et, *en créant l'Eglise,* il lui donna un corps et lui assura une continuité.

Ce fut lui, S. Paul, qui fut *le véritable fondateur du christianisme.* Après le supplice de Jésus, ses disciples s'étaient assemblés pour célébrer sa mémoire. Parmi eux, il y en avait douze que le Maître semblait avoir désignés, ce furent les Apôtres. Ils pensaient que Jésus n'avait prêché sa doctrine que pour les Juifs et, au début, ils ne voulaient la faire connaître qu'aux seuls Juifs de l'empire romain. S. Paul n'accepta pas cette manière de voir. Dans les premières années de sa vie, celui qui devait être l'Apôtre des Gentils avait été un Pharisien, ennemi farouche de Jésus. Elève des docteurs les plus fameux d'Israël, entre autres de Gamaliel, il était devenu rabbi et était très versé dans la théologie juive. Il savait le grec. Un jour, se rendant à Damas pour persécuter les chrétiens, il fut surpris par un orage et crut entendre une voix lui dire : « Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Du coup, de per-

sécuteur, il devint apôtre ; mais ce fut un apôtre qui ouvrit à la religion de Jésus de nouvelles perspectives en voulant la faire connaître aux Gentils. Pour mettre à exécution son dessein, il dut soutenir avec S. Pierre des luttes assez vives dont on trouve des échos dans les Actes des Apôtres. Brisant les cadres anciens, il prêcha, pour son propre compte, en plein paganisme, et pour cette raison déjà, il doit être considéré comme le fondateur du christianisme. Mais il l'est encore et surtout parce qu'il donna de la fermeté aux idées de Jésus ; ce fut lui qui *créa le dogme de la divinité de Jésus* et *celui de la rédemption*. Il expliqua aussi cette parousie que toute la génération du Christ avait attendue en vain. Dieu, dit-il, apparaîtra plus tard ; mais déjà il apparaît dans toute sa gloire « à ceux qui meurent avec lui. »

Les élèves auxquels fut donné ce singulier enseignement furent invités à compléter leurs connaissances par la lecture de : Guignebert, *Manuel d'histoire ancienne du Christianisme*, Paris 1906.

On nous demande ce que nous pensons d'un tel enseignement et quels sont les arguments à mettre en avant et les livres à conseiller pour raffermir la foi de jeunes gens que de telles affirmations sont de nature à désemparer. Nous répondons bien volontiers à ce désir, d'autant mieux que nous savons, hélas ! que cette curieuse manière d'observer dans l'enseignement officiel la neutralité confessionnelle n'est pas isolée. Ce sont là des faits dont la presse devrait être saisie, en vue de protester contre cette façon qu'ont certains de pratiquer « l'Union sacrée, » en blessant au vif ou en troublant, sous le fallacieux prétexte de critique historique, la conscience des jeunes catholiques.

Ici, nous allons essayer, par quelques réflexions, de montrer la source des erreurs et d'en esquisser brièvement la réfutation. Puissions-nous, de la sorte, être quelque peu utile à ceux de nos confrères qui, aumôniers de lycées ou de cercles de jeunes gens, à Paris ou dans nos villes d'Université, peuvent se trouver en contact avec des esprits qu'ont étonnés ou scandalisés des élèves de M. Guignebert, qui, à son exemple et à sa suite, ont cru pouvoir imprudemment s'improviser exégètes et se risquer sur un terrain qu'ils ne connaissaient pas.

I. — *Le caractère moderniste des erreurs signalées*

Dans le Cours dont nous venons d'énoncer les principales assertions, on aura reconnu, sans peine, un résumé fidèle des idées couramment émises par MM. Harnack, Loisy, Guignebert et condensées dans le « Programme des Modernistes [1]. » Nous avons eu l'occasion d'y faire allusion dans notre précédent Bulletin. (Cf. *Ami* du 14 avril 1921, p. 177). Toutes ces erreurs, aux conséquences historiques et dogmatiques si désastreuses, ont été censurées par le décret *Lamentabili* [2], en particulier dans les propositions 3, 13-18, 22, 27-38, 40, 45, 49, 52, 54, 55, 59, 60 et 61 ; et, pour les réfuter dans leur ensemble, il conviendra de consulter, en dehors des articles de M. Fillion sur Jésus ou Paul déjà signalés (p. 177) : Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu d'après les Evangiles Synoptiques* (Paris, Letouzey) [1] ; du même, *Les Théories de M. Loisy, Exposé et critique* (Paris, Beauchesne) ; de Grandmaison, article *Jésus-Christ* dans le *Dict. apologétique* de d'Alès, fascic. XI, col. 1288-1538 ; Fillion, *Les étapes du rationalisme dans ses attaques contre les Evangiles et la vie de Jésus-Christ* (Paris, Lethielleux) ; du même, *L'Evangile mutilé et dénaturé par les rationalistes contemporains* (Paris, Lethielleux) ; Durand, compte rendu, accompagné d'une discussion très approfondie, des *Evangiles Synoptiques* de M. Loisy dans *R. p. A.* 15 août et 1er sept. 1908, p. 752 et 851 ; de Grandmaison, *Le Christ de M. Harnack*, dans les *Etudes*, t. XC (1902), p. 737 ; de Grandmaison et d'Alès, *L'essence du Christianisme d'après M. Harnack : Etudes*, t. XCII (1902), p. 696, et t. CXII (1907), p. 367 ; d'Alès, *L'Eglise primitive d'après M. Harnack : Etudes*, t. CXXIV (1910), p. 379 ; de Grandmaison, *L'Evangile et l'Eglise : Etudes*, t. XCIV (1903), p. 145 ; Lagrange, *Jésus et la critique des Evangiles*, dans *Bulletin de litt. eccli.* de l'Institut catholique de Toulouse, 1904, p. 3-26 ; Venard, *La théorie évolutionniste des Origines chrétiennes*, dans *Revue du Clergé Fr.* 1er nov. 1913, p. 330-333, et *Les Origines chrétiennes* dans *R. C. Fr.* 1er et 15 août 1911, p. 257 et 385. (Ces deux derniers articles ont été reproduits dans l'ouvrage *Où en est l'histoire des Religions* publié en 1911-12 chez Letouzey sous la direction de Bricout) [2].

II. — *L'origine de ces erreurs réside dans l'emploi d'une fausse méthode pour l'étude des Evangiles*

Que nos lecteurs, d'ailleurs, ne soient ni surpris ni scandalisés des conclusions diamétralement opposées auxquelles aboutissent, d'ordinaire, l'exégèse catholique et l'exégèse indépendante dans l'étude des problèmes néo-testamentaires. Il ne saurait en être autrement. Nos adversaires abordent, en effet, l'étude de ces problèmes avec une méthode totalement différente de celle que nous suivons. Tandis que nous, catholiques, dociles aux conseils si sages de la Commission Biblique (cf. *Ami* 1913, p. 225-227), nous donnons toujours le premier pas à la critique externe, à l'examen des témoignages traditionnels de quelque nature qu'ils soient, pourvu qu'ils méritent d'être pris en considération, et que nous ne recourons qu'en second lieu à la critique interne, à l'étude du document et des moindres particularités de son texte, pour y chercher la confirmation des conclusions déjà acquises, évitant ainsi de nous laisser égarer par un examen purement subjectif qui pourrait conduire à des déductions injustifiées, sinon même complètement erronées ; eux suivent précisément une

[1] In-16 ; Nourry, Paris 1908.
[2] Cf. *Ami* du 1er août 1907, p. 689 et suiv.

[1] L'*Ami* du 16 mai 1907, p. 433-450, a publié une excellente analyse détaillée de ce volume.
[2] On trouvera dans l'*Ami* 1903, p. 839-840, et 1904 (couverture jaune) p. 6 et suiv., et aussi dans *R. p. A.* du 1er nov. 1906, p. 175-177, l'indication de la plupart des articles, brochures ou livres que le Loisysme a suscités dès sa première manifestation éclatante avec *L'Evangile et l'Eglise*.

marche inverse. Plutôt que d'écouter, avec discernement sans doute, mais néanmoins avec faveur la voix de la Tradition, ils s'en constituent les juges sévères et partiaux ; ils traitent les textes des Pères et des Ecrivains ecclésiastiques comme on traiterait des accusés, alors qu'ils devraient les considérer comme des témoins généralement dignes de foi. Si du moins ils n'avaient pas, avant de prendre contact avec les textes évangéliques, certaines préventions dues à des postulats dogmatico-philosophiques ! Mais, hélas ! il n'en est rien, et ces postulats, il est facile de les reconnaître à travers le résumé très objectif du Cours au sujet duquel on nous a consulté.

C'est d'abord la négation de toute manifestation surnaturelle, qu'il s'agisse de révélation, de prophétie ou de miracle, cette manifestation fût-elle attestée par les témoins les plus autorisés et par les documents les plus sûrs. Pour le dire en passant, le doute formulé au sujet de la naissance de Jésus à Bethléem n'a pas d'autre motif que la citation faite par l'Evangéliste de l'oracle de Michée. C'est également pour échapper à toute manifestation du surnaturel dans l'histoire que l'on essaie de rabaisser la divine physionomie de Jésus, pour la ramener au niveau de celle d'un prophète qu'ont égaré des espérances messianiques dont il fut le jouet et la victime. C'est enfin pour faire accomplir par quelqu'un, aux lieu et place de Jésus, ce grand mouvement religieux qui a transformé le monde, que l'on accorde à S. Paul tout ce que l'on refuse de parti pris à Jésus, pour faire de lui, véritable favori de la critique contemporaine, le génie qui sut allier, en sa personne et en sa doctrine, les aspirations juives et grecques et, en transformant en religion de mystères la prédication du Galiléen Jésus, en faire ce christianisme que nous connaissons et dont nous vivons. (Cf. *Ami* 14 avril 1921, p. 177, 180, 181). Par S. Paul et par S. Paul seul ont été créés de toutes pièces les dogmes fondamentaux de notre religion, en particulier celui de la divinité du Christ et celui de la rédemption. Et c'est pour pouvoir trouver dans les textes évangéliques une base historique à semblable prétention et pour justifier de pareilles théories, que l'on taille et que l'on tranche dans nos livres inspirés, que l'on suppose interpolés des passages gênants (comme le *Tu es Petrus),* et que l'on n'hésite pas à découvrir dans S. Matthieu, dans S. Marc et dans S. Luc, des couches successives de rédaction qu'il est facile, dès lors, de dater de manière à permettre à la théorie élaborée dans le silence du cabinet sur les Origines chrétiennes de se présenter, tout au moins avec une justification scientique apparente. — Il nous semble, toutefois, que quiconque étudie sans parti pris, et que quiconque est tant soit peu au courant des exigences de la méthode historique, ne peut hésiter un seul instant à reconnaître que la vraie méthode, la seule susceptible de donner des conclusions sûres, est la méthode que nous suivons et non pas celle dont se servent nos adversaires.

III. — *La valeur historique a) des Evangiles Synoptiques, b) du quatrième Evangile*

Ceci dit, pouvons-nous, en toute confiance, nous appuyer sur nos Evangiles pour connaître l'œuvre de Jésus et entendre de nouveau retentir à nos oreilles, après vingt siècles, ces paroles tout à la fois touchantes, profondes et sublimes que daigna nous adresser, par son Fils, Dieu le Père après avoir parlé par ses Prophètes à plusieurs reprises et en diverses manières au peuple juif sous l'Ancienne Alliance ? (Héb. I, 1, 2). Pouvons-nous utiliser ces documents comme des monuments absolument dignes de foi aussi bien pour ceux qui prient que pour ceux qui ne prient pas ? En d'autres termes, nos Evangiles se présentent-ils à nous, revêtus de ces signes extérieurs d'authenticité et de véracité qu'exige à juste titre d'un document toute critique historique sévère, mais impartiale, pour lui accorder pleine confiance ? — La réponse à la question ainsi posée ne peut qu'être esquissée ici dans ses grandes lignes, et il convient de distinguer, comme l'a fait l'auteur du Cours dont nous parlons, les Evangiles Synoptiques du quatrième Evangile.

A) Valeur historique des Evangiles Synoptiques. — Pour la mettre en relief, voici les principaux faits sur lesquels il faut s'appuyer :

1° Nos trois Evangiles synoptiques sont respectivement l'œuvre des auteurs auxquels les a toujours attribués la Tradition la plus ancienne.

Ils sont de S. Matthieu, apôtre de la première heure et témoin de la vie du Christ, de S. Marc le disciple de S. Pierre et de S. Paul, de S. Luc le disciple de S. Paul, l'auteur de cet autre livre si précieux pour l'histoire des Origines chrétiennes qu'on nomme les Actes des Apôtres.

Les documents ecclésiastiques sur lesquels reposent ces affirmations sont anciens et nombreux. Ils ne sont pas circonscrits à une région. Dès la seconde moitié du IIe siècle, on les rencontre dans toute l'Eglise. C'est d'abord, en Phrygie, vers 140-150, l'évêque d'Hiérapolis Papias, savant bien informé, très curieux de ces traditions apostoliques qu'il a cette rare fortune de pouvoir recueillir sur les lèvres mêmes de ceux qui vécurent, comme Jean le Presbytre, dans la familiarité des Apôtres. C'est à Lyon, vers 185, S. Irénée, originaire d'Asie, l'ami, peut-être même le disciple de S. Polycarpe qui vécut auprès de S. Jean l'Evangéliste et des autres témoins du Christ. C'est à Carthage, vers 200, Tertullien qui déclare que les Evangiles ont été rédigés par des apôtres ou par des disciples d'apôtres, c'est-à-dire, par S. Matthieu et par S. Jean d'une part, par S. Marc et par S. Luc d'autre part. C'est, à Alexandrie, Clément et Origène dont la réputation scientifique n'est plus à faire. C'est à Rome enfin, entre 170-200, le plus ancien catalogue des Ecritures que nous ayons, le canon dit « de Muratori, » du nom de celui qui le découvrit et le publia. Tels sont les témoignages historiques sur lesquels repose l'attribution à

S. Matthieu, à S. Marc et à S. Luc des œuvres qui nous sont parvenues sous leur nom. Sur ce point, toute l'antiquité est unanime et on ne perçoit dans ce concert, *en ce qui concerne le fait lui-même de l'authenticité,* absolument aucune note discordante [1].

2° S. Matthieu, S. Marc et S. Luc n'ont pas rédigé leur œuvre 50 à 60 ans après la mort du Christ, mais, au plus tard, *une trentaine d'années* après la mort de Jésus.

Les raisons qui nous permettent cette affirmation (en accord le plus complet, d'ailleurs, avec M. Harnack ; ce n'est pas si souvent que nous sommes du même avis, et pour une fois on peut bien le signaler) ne sont pas moins impressionnantes que celles que nous venons de donner relativement à l'authenticité. Elles nous viennent, tout à la fois, de la tradition qui donne comme ordre de composition des Synoptiques : Matthieu, Marc et Luc, et de l'Ecriture elle-même, puisque S. Luc y affirme au début du livre des Actes qu'il a raconté dans son premier livre toute la suite des actes et des enseignements de Jésus jusqu'au jour où, après avoir donné par le Saint-Esprit des instructions aux Apôtres qu'il avait choisis, il fut enlevé au ciel. C'est là, précisément, comme on peut facilement le constater, le cadre du troisième Evangile. Si donc nos trois premiers Evangiles ont été rédigés avant les Actes des Apôtres, il faut qu'ils aient été écrits avant la fin de la première captivité de l'Apôtre S. Paul à Rome, c'est-à-dire avant les années 62-63. En effet, on ne s'expliquerait pas le silence que garde S. Luc sur l'issue du procès de S. Paul qui était alors pendant devant le tribunal de César, si ce livre avait été rédigé après que le verdict d'acquittement avait été rendu.

Par ailleurs, la critique interne vient confirmer cette conclusion de la critique externe ; car rien, dans les prophéties concernant la ruine de Jérusalem et la fin du monde, consignées dans Mt. xxiv, Mc. xiii et Luc xxi, ne permet de supposer que ces passages ont été rédigés après qu'eut été consommée la terrible catastrophe. Des trois Synoptiques, S. Luc semble le plus précis. A son sujet, Harnack avait même écrit, en 1893 : « De l'aveu de tous les critiques le troisième Evangile présuppose la ruine de Jérusalem [2]. » Affirmation bien absolue et singulièrement imprudente, puisque le même auteur a dû loyalement reconnaître, moins de 20 ans après, en 1911, qu'il était tout à fait inexact de dire que les passages eschatologiques de S. Luc (i. e. les passages concernant les fins dernières) forçaient de conclure à une rédaction postérieure à l'année 70 [3]. C'est que S. Luc n'a pas, dans les versets 20 et 24 du chap. xxi si souvent mis en avant, des indications très nettes susceptibles de nous contraindre à le considérer comme un témoin de la tragédie de l'année 70. Il parle sans doute de l'investissement de Jérusalem, du meurtre ou de la captivité de ses défenseurs ou de ses habitants, de l'occupation de la place par le vainqueur ; mais ne sont-ce pas là des faits que toute guerre, à toute époque, voit se renouveler, hélas ! avec une sauvagerie plus ou moins raffinée ? Et si S. Luc voulait concrétiser et rendre intelligible la prophétie de Notre-Seigneur, pouvait-il vraiment se servir d'un autre langage ? S'il avait écrit après 70, comme l'ont prétendu autrefois certains catholiques (Loisy, alors qu'il était encore des nôtres) et la presque unanimité des critiques indépendants, il aurait été bien autrement précis sur les horreurs et sur les souffrances du siège ; il ne se serait pas contenté de ce terme vague de « Gentils » pour désigner les Romains ; il n'aurait pas parlé d'une façon générale de la captivité des Juifs dans toutes les nations. Il n'a, d'ailleurs, pas accentué dans son récit l'intervalle qui devait s'écouler entre la ruine de Jérusalem et la fin du monde plus que ne l'ont fait S. Matthieu xxiv, 14, et S. Marc xiii, 10.

Si l'on remarque entre son texte et celui des deux autres Synoptiques quelques divergences de détails, il en faut donc chercher la raison non pas dans une rédaction postérieure à l'année 70, mais dans la catégorie spéciale de lecteurs auxquels il s'adressait. Il écrivait pour des Gentils et non pour des Juifs ; « l'abomination de la désolation » prédite par le prophète Daniel n'avait pas de sens pour eux. Pour se faire comprendre d'eux, il a substitué à cette image prophétique une description concrète qui avait pour point de départ et pour base les paroles mêmes de N.-S. (Cf. *Ami* 1913, p. 43, 44 et 231-234, et 1920, p. 267, 268).

3° La façon dont on s'oriente de plus en plus de nos jours pour résoudre le problème synoptique met davantage encore en lumière la valeur historique de nos Evangiles synoptiques.

Résoudre ce problème, comme le fait notre exégète improvisé, en déclarant que les Synoptiques ont copié les uns sur les autres ou qu'ils dépendent tous d'un évangile primitif commun, c'est donner une solution bien simpliste qui est loin de témoigner en faveur d'un contact assidu avec les textes.

La véritable solution est, certes, plus complexe, mais combien elle est plus vraisemblable et plus digne aussi de nous inspirer confiance dans la valeur historique des récits évangéliques ! Pour la découvrir, il est parfaitement inutile d'abuser de Papias, comme fait M. Guignebert, pour le forcer à témoigner en faveur d'un recueil exclusif de *Logia* (discours) dus à l'apôtre S. Matthieu, ou en faveur d'un Marc primitif qui n'ont jamais existé. Ces deux écrits qui devaient révolutionner la critique néo-testamentaire et justifier les prétentions les plus radicales, n'ont pas résisté à un examen critique tant soit peu consciencieux et sincère. (Cf. *Ami* 1913, p. 38-42). Il suffit, en se laissant guider par les indications scripturaires et patristiques capables de nous mettre sur la bonne voie, de faire appel, pour expliquer la composition de nos Evan-

[1] Tous les textes des Pères et des Ecrivains ecclésiastiques relatifs à l'authenticité des Evangiles synoptiques, ont été cités et étudiés dans nos précédents Bulletins. Cf. *Ami* 1913, p. 40-45, p. 225-239. On voudra bien s'y reporter.
[2] Cf. *Die Chronologie,* cité dans *Ami* 1913, p. 233, note 4.
[3] Cf. *Date of the Acts,* p. 123, 124.

giles synoptiques, à la tradition orale, probablement à plusieurs sources écrites, et enfin à une dépendance mutuelle soit médiate, par l'intermédiaire des documents écrits, soit immédiate des derniers évangiles à l'égard des premiers.

Mais qui ne voit combien les divers éléments envisagés pour la solution de ce difficile problème sont en faveur de la fidélité des souvenirs conservés dans les Evangiles ? — La tradition orale, dont M. Levesque mit récemment le rôle en lumière avec une si parfaite justesse [1], fut cette catéchèse apostolique dont nous trouvons la substance dans les discours prononcés par S. Pierre après la Pentecôte (Act. II, 14-36 ; III, 12-26 ; x, 34-43) et qui, identique pour le fond et parfois pour les termes, acquit, à force d'être répétée, une forme quasi stéréotypée qui lui permit de se fixer plus facilement dans les mémoires des Fidèles. C'est cette catéchèse, modifiée quelque peu selon les besoins du milieu auquel elle s'adressait, que nous retrouvons dans l'Evangile de S. Matthieu et dans ceux de S. Marc et de S. Luc, qui nous ont transmis respectivement la catéchèse de S. Pierre et celle de S. Paul. — A côté de l'influence de la tradition orale, nous devons reconnaître dans la composition de nos Synoptiques celle de divers récits fragmentaires et de recueils de discours que décèle le groupement de certains faits et de certains enseignements. Ces récits historiques ou ces recueils de sentences ont été vraisemblablement *rédigés peu après la mort de Notre-Seigneur ;* ils ont dû leur naissance au souci fort compréhensible qu'eurent les premiers chrétiens de fixer de bonne heure par écrit quelques-uns des traits de la prédication apostolique, afin de pouvoir les conserver plus exactement et les transmettre plus fidèlement. C'est à eux, n'en doutons pas, que S. Luc fait allusion dans son prologue (I, 1-3) ; ce sont eux qu'il a utilisés et c'est d'eux dont se sont également servis S. Matthieu et S. Marc. C'est par ces recueils de sentences et ces fragments de récits dus à la piété des Fidèles et à la prévoyance des Catéchistes que l'on s'explique l'identité, maintes fois constatée, de telle parole de Jésus (Mc. II, 23-28 ; IV, 1-9 ; x, 35-45 ; XI, 27-33 et endroits parallèles des autres Evangélistes), les doublets propres à chaque Evangéliste (14 dans Mt., 7 dans Luc, 1 dans Mc. Cf. Jacquier, *Hist. des livres du N. T.,* t. II, p. 339), les sentences du Christ mises parfois bout à bout (comme dans Lc. XII, 13-59) sans avoir entre elles de lien apparent, la disposition dans S. Marc et dans S. Luc des invectives contre les Pharisiens groupées dans S. Matthieu (XXIII, 1-39), le bloc des récits de l'enfance de N.-S. dont la T. S. Vierge fut l'inspiratrice, la longue section évangélique propre à S. Luc (IX, 51-XVIII, 14), enfin le groupement analogue de certains faits dans nos trois Synoptiques comme, par exemple, la confession de Pierre à Césarée, la prédiction de la Passion, la Transfiguration, la guérison de l'épileptique (Mc. VIII, 27-IX, 41 ; Mt. XVI, 13-XVIII, 5 ; Lc. IX, 18-51).

Mais, dès lors que nos Synoptiques reposent, pour une bonne part, sur des documents écrits, postérieurs de peu d'années aux événements dont ils font le récit, on voit combien se trouve considérablement diminué cet intervalle d'une trentaine d'années qui s'est écoulé entre la mort du Christ et leur rédaction définitive et, par conséquent, comment le témoignage de nos Evangiles, dû à des témoins oculaires, est particulièrement digne de foi.

4° Enfin, une série de remarques dues à l'examen même du texte de nos Synoptiques, à cette critique interne dont l'emploi modéré et contrôlé est toujours utile et parfois même indispensable, viennent encore renforcer les garanties que nous devons à la critique externe en faveur de la véracité historique des Evangiles synoptiques. Bornons-nous à en signaler quelques-unes.

Tout d'abord, cette préoccupation qu'a S. Luc d'agir en historien des plus consciencieux (I, 1-3). Il ne prend la plume qu'après s'être appliqué à connaître exactement toutes choses en se renseignant auprès *des témoins oculaires,* ou en consultant *les récits rédigés d'après des informations puisées auprès des Apôtres,* puisqu'il s'agit de personnages qui furent témoins, dit-il, dès le commencement.

Ensuite, cette fidélité avec laquelle est décrite très exactement, dans nos Synoptiques, la Palestine du temps de Notre-Seigneur, quelque soit le point de vue politique, religieux ou social auquel nous nous placions. On retrouve dans leurs récits un tableau vivant de l'impression produite sur la foule et sur les disciples par la prédication et les miracles du divin Maître ; on y rencontre mille de ces petits détails qui trahissent toujours, à ne pas s'y méprendre, le témoin oculaire. Et qu'il s'agisse des personnes ou des doctrines, on ne peut pas dire, comme l'affirment communément sans preuve M. Guignebert et ses disciples, que la foi des premiers chrétiens a déformé la réalité de l'histoire en idéalisant les acteurs des scènes évangéliques et en leur prêtant des enseignements qui furent de plusieurs dizaines d'années postérieurs à l'époque où ils vécurent.

En effet, prenons, par exemple, les Apôtres. S'il y eut des personnages qui étaient tenus en grande vénération au moment où écrivaient nos Evangélistes, c'était bien assurément eux ! Et pourtant, le portrait que l'on en trace est loin d'être flatteur. On ne passe sous silence ni leur inintelligence des leçons du Maître, ni leurs rivalités, ni leurs ambitions terrestres, ni leur lâcheté lors de la Passion, ni leur lenteur à croire à la Résurrection. S'il y avait un idéal que les événements et la foi chrétienne primitive auraient dû modifier chez eux, c'était bien, certes, l'idéal messianique. Et néanmoins, ne les voyons-nous pas dans nos Evangiles attendre toujours un messie terrestre, un roi national, un heureux conquérant auprès duquel ils se disputent les premières places ? Voilà deux

[1] Cf. *Nos quatre Evangiles : leur composition ; leur position respective,* Paris, Beauchesne, 1917 ; — et *Ami* 1919, p. 1144-1149.

cas très précis dans lesquels on ne peut vraiment pas dire que les Evangélistes ont substitué leurs propres opinions du moment à celles de l'époque du Christ.

Si maintenant des Apôtres nous passons à Jésus, comment oser parler à son endroit d'une idéalisation progressive de sa personne ou de son enseignement ? A l'époque où écrivaient nos Evangélistes les grandes épîtres doctrinales de S. Paul avaient paru. Toutes ces lettres montraient l'Eglise entière adorant dans le Christ le Fils de Dieu venu du ciel, préexistant au sein du Père, vrai Dieu, associé depuis sa résurrection à la gloire de son Père et assis à sa droite dans la majesté d'une incomparable royauté, en attendant le jour où il jugerait, à la fin des temps, les vivants et les morts. Et pourtant, à cette époque où l'Eglise vivait de la pensée et de la doctrine de S. Paul, *écho fidèle et développement légitime de celle du divin Maître,* nous trouvons dans nos Synoptiques une christologie beaucoup moins développée qui, tout en mettant en un puissant relief, par l'exposé des faits et l'indication de certaines paroles de Jésus, son caractère messianique et sa divinité, n'en accuse pas moins, d'une façon saisissante, les traits de son humanité. A travers leurs récits, nous voyons Notre-Seigneur traiter avec les hommes comme chacun d'entre nous, s'asseoir à la table du Pharisien et du Publicain, se laisser toucher par la pécheresse et tenter par le démon, pleurer sur la mort de Lazare, converser familièrement avec ses disciples, choir au jardin de Gethsémani, se laisser battre et injurier au prétoire et pousser, avant de mourir, un cri de détresse et d'agonie. Bien plus, certains de ses propos et de ses actes, fidèlement rapportés par nos Evangélistes, ne sont pas sans surprendre chez des écrivains et dans un milieu qui croyaient incontestablement en sa divinité. Ne voyons-nous pas, par exemple, Notre-Seigneur se tenir devant son Père dans l'attitude d'un suppliant, lui attribuer ses miracles, déclarer ignorer le jour du jugement, soumettre au jardin de l'agonie sa propre volonté à la sienne et sembler sur la croix se croire abandonné du ciel ? N'est-il pas, dès les débuts de son ministère, recherché par sa famille qui ne veut pas croire à sa mission et désire sans tarder s'emparer de sa personne ? N'assistons-nous pas, à Nazareth, à son impuissance à faire des miracles, et, quand il s'agit de guérir le sourd-muet et l'aveugle de Bethsaïde, ne saisissons-nous pas, sur le vif, l'un de ces prodiges, nullement subit, qu'une parole ne suffit pas à produire ? Ce sont là tout autant de traits qui auraient certainement disparu, si, comme on le prétend, les Evangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc nous offraient un Jésus idéalisé par la foi de la communauté primitive. Leur présence dans nos Synoptiques montre clairement que les Hagiographes ont su s'abstraire de la foi de l'Eglise naissante et de leurs propres croyances, pour donner la représentation fidèle de ce qu'ils avaient vu de leurs yeux, ou entendu dire par ceux qui avaient été les témoins du Christ. En agissant ainsi, ils ont fait preuve d'une extraordinaire probité, et cette constatation suffit à prouver péremptoirement que S. Matthieu, pour établir la thèse de la messianité de Jésus, que S. Marc, pour prouver celle de la filiation divine de Notre-Seigneur, n'ont pas eu recours à un choix dans les faits ou les discours susceptible d'altérer l'histoire. Ils se sont contentés de prendre dans les incidents dont ils avaient été les témoins, ou dans ceux que la tradition soit orale, soit écrite, leur avait fidèlement transmis, ceux qui étaient de nature à mieux mettre en relief l'aspect de Jésus qu'ils voulaient faire ressortir, ou ceux qui étaient plus particulièrement capables d'intéresser et d'impressionner les lecteurs juifs ou païens qu'ils avaient en vue [1].

Et c'est contraints par la force vraiment impressionnante de ces diverses considérations de critique interne, que des exégètes qui sont loin certes de partager nos croyances, ont rendu à la véracité historique de nos Evangiles synoptiques le plus éclatant témoignage. L'un d'eux, Jülicher, écrivait en 1916 : « Non seulement comme livre d'édification, mais aussi comme sources de l'histoire de Jésus, les Evangiles synoptiques sont d'une inappréciable valeur... Il y a dans les discours de Jésus un élément dont le caractère est si individuel, un je ne sais quoi de si inimitable, une telle fraîcheur que l'authenticité en est insoupçonnable... La ressemblance du portrait de Jésus y est telle qu'un maître historien, équipé de tous les secours de la science et initié à toutes les techniques de son art, n'aurait pas mieux fait pour la figure la plus aimée [2]. » A ces paroles ont fait écho, en Allemagne, Wernle, Wellhausen, B. Weiss ; en Angleterre, Allen et Moulton. Or *ceux-là sont des exégètes de profession,* et ils ne craignent pas d'affirmer que les Evangiles synoptiques nous ont conservé la pensée des plus anciens chrétiens *dans sa période pré-paulinienne* (Wernle), que le mérite des Synoptiques est précisément de n'avoir pas repeint mais d'avoir conservé « l'image du Christ historique. »

B) Valeur historique du quatrième Evangile. — Les raisons sur lesquelles repose la valeur historique de l'Evangile de S. Jean ne sont ni moins nombreuses ni moins convaincantes que celles que nous venons d'exposer en faveur des Synoptiques. Dire que cet Evangile a été composé par un Platonicien d'Alexandrie, c'est émettre une hypothèse qui ne contribuera pas à solutionner le problème johannique, puisqu'elle ne peut invoquer en sa

[1] On pourra compléter utilement les indications sommaires que nous venons de donner en consultant : Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu* (l'introduction). Du même, *Evangiles canoniques* dans le *Dict. Apol.* de d'Alès, t. I, col. 1598-1662 et 1684-1704 ; — Jacquier, *La crédibilité des Evangiles,* Paris, Gabalda, 1913 ; — Brassac, t. III, 15e édit., p. 142-162 ; — Mgr Batiffol, *Jésus et l'histoire,* 2e édit., 1904 ; *Orpheus et l'Evangile,* Paris, Gabalda, 1909 ; — Mangenot, *Les Evangiles synoptiques,* Paris, Letouzey, 1911 ; — Fillion, *L'état actuel de la Palestine et la crédibilité des Evangiles,* dans *R. P. A.* 15 janvier, 1er mars, 1er juillet 1916 et 15 mai 1917 ; — d'Alès, *La Mission historique de Jésus,* dans *Etudes,* t. CXIII (1907), p. 166 ; — Venard, *Les Origines chrétiennes et la Critique* dans *R. C. Fr.* 1911, p. 257-300 ; — enfin *Ami* 1907, p. 433-436.

[2] *Einleitung in das N. T.*, p. 328, 329, 331.

faveur, pour mériter d'être prise en considération, ni le témoignage de la tradition, ni celui de l'écrit apostolique aussi injustement dédaigné.

Certes, nous reconnaissons volontiers que le IVe Evangile se distingue des Synoptiques par son cadre, par la forme de ses récits et de ses discours, par l'allure générale de son style. Mais ne peut-on pas trouver, sans pour cela lui dénier toute valeur historique, une raison suffisante de ces traits caractéristiques dans le milieu où il a pris naissance, l'époque où il a été rédigé et le but que poursuivit son auteur en l'écrivant ? Si nous interrogeons cette première épître de S. Jean que la majorité des exégètes, à quelque opinion qu'ils appartiennent, considèrent comme la préface du IVe Evangile, nous y lisons cette déclaration : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, car la vie s'est manifestée et nous l'avons vue et nous en portons témoignage, ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons. » Nous voyons clairement le motif pour lequel a écrit, à la fin du Ier siècle, l'auteur du IVe Evangile. Il a voulu montrer, dans Jésus de Nazareth, la manifestation du Verbe, lumière et vie du monde. S. Matthieu avait parlé à l'âme juive et S. Marc à l'âme romaine ; lui a voulu s'adresser à cette âme grecque que tourmentait, dans ce milieu d'Ephèse, l'idée du *Logos,* idée non moins vague alors en son genre que ne l'était l'idée de *Messie* à l'époque de Jésus. Pour une intelligence hellénique, le *Logos,* c'était, selon certains, un intermédiaire entre le monde et Dieu ; selon d'autres, la raison divine répandue par le monde pour distinguer les êtres et les organiser. Tout ce qu'il y avait de sérieux, de raisonnable et de beau, de réglé, de convenable et de légitime, de musical et d'harmonieux se groupait pour l'esprit grec autour du mot *Logos.* Fidèle à la tradition biblique, telle que nous la trouvons consignée au livre de la Sagesse, S. Jean enseigna que le *Logos* était la parole de Dieu ; mais, en même temps, en révélant que ce *Logos* était le Christ vivant et personnel, médiateur et révélateur unique et parfait, il donna une réponse aux désirs des âmes que la théorie du *Logos* impersonnel, intermédiaire plutôt que médiateur, ombre de Dieu plutôt qu'image parfaite, ne satisfaisait que très incomplètement. Il fit converger *vers un être réel* toutes ces tendances hésitantes et décupla, du même coup, la force de pénétration du christianisme en montrant son affinité profonde avec tout ce que le monde antique cherchait de noble et de beau [1].

Comme ses prédécesseurs, S. Jean adapta donc son plan au but qu'il poursuivait. S'il ne parla pas du ministère galiléen déjà suffisamment raconté, il y fit maintes fois allusion, et, par son récit, il fournit des indications complémentaires et des points de repère précieux pour mieux lire et mieux comprendre les Synoptiques. Parmi les faits dont il avait été le témoin, parmi les discours qu'il avait entendus, il choisit ceux qui mettaient le mieux en lumière la toute-puissance et la divinité du Verbe, et comme il écrivait avec un recul de plus d'un demi-siècle, comme les actes et les paroles de Jésus avaient été par lui longuement et amoureusement médités, on n'a pas lieu d'être surpris de trouver chez lui un cachet personnel qu'on ne rencontre pas, accusé à ce point, chez les autres Evangélistes. Conclure de là que les faits ont été par lui transformés, à plus forte raison, qu'ils ont été complètement inventés, ou bien prétendre que les discours du Maître ne sont pas substantiellement identiques à ceux qu'il prononça, c'est refuser à S. Jean d'interpréter, à distance, des faits dont il fut le témoin oculaire et dont il avoue bien simplement et en toute sincérité n'avoir pas saisi de prime abord toute la portée (II, 22 ; XII, 16 ; XVI, 4) ; c'est lui interdire de transmettre fidèlement les révélations plus intimes qui pouvaient à l'origine avoir moins impressionné la communauté chrétienne ; c'est, enfin, méconnaître l'influence que devait exercer sur les Apôtres le divin Esprit en les faisant se ressouvenir de tout ce que le Christ leur avait dit (Jo. XIV, 26). Plutôt que de se lancer dans le dédale d'interprétations symboliques et allégoriques qui varient au gré des imaginations des Critiques, mieux vaut mille fois s'en tenir au texte sacré interprété littéralement et aux données de la tradition ecclésiastique qui, en faisant composer cet Evangile, à Ephèse, par S. Jean au soir de sa vie, nous donne la clef des particularités qui caractérisent ce récit évangélique et font s'accorder merveilleusement les témoignages de la plus ancienne tradition ecclésiastique avec les indications que l'étude même du livre fournit sur l'auteur, ses origines, son milieu, ses antécédents, sa vie.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans l'antiquité, nous trouvons en effet le IVe Evangile attribué, *partout, dès la fin du IIe siècle,* à Jean d'Ephèse identifié avec Jean l'Apôtre ou le disciple que Jésus aimait. Tertullien, Clément d'Alexandrie, le Canon de Muratori, S. Irénée, des Apocryphes comme les *Actes de Jean,* témoignent en ce sens. La seule voix discordante est celle des *Aloges :* c'est celle non pas d'historiens mais de théologiens, choqués de voir l'usage que les Montanistes font du IVe Evangile. Cet abus montaniste atteste, d'ailleurs, le grand crédit dont jouit alors cet écrit et nous pouvons être assurés que ni les Montanistes, ni, auparavant, les Gnostiques ne s'en seraient servis avec une telle insistance pour étayer leurs erreurs, si cet écrit n'avait pas été reconnu par tous comme étant l'œuvre de l'apôtre S. Jean. On peut dire également que si le moindre doute avait subsisté dans l'Eglise sur l'origine apostolique de cet écrit, l'usage obstiné qu'en firent alors les Hérétiques aurait suffi à le rendre tout à fait suspect. Nous voyons, au contraire, dans la

[1] Cf. *Christus,* La Religion chrétienne, p. 66-68 ; — et Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité,* 1919, p. 41-73, 197-239, 447-463.

seconde moitié du IIe siècle notre IVe Evangile accepté par tous former avec les évangiles de S. Matthieu, de S. Marc et de S. Luc, dont il diffère à tant de points de vue, le Tétramorphe sacré, être l'une de ces quatre colonnes sur lesquelles repose, comme sur un roc inébranlable, l'édifice de la foi.

Ceux qui voudraient voir dans le IVe Evangile, en dépit des témoignages nombreux, anciens (ils remontent à une trentaine d'années de l'époque où fut rédigé l'écrit) et certains de la tradition, l'œuvre d'un faussaire, d'un allégoriste qui aurait voulu présenter à l'Eglise du second siècle le type du croyant parfait (cf. Loisy), oublient tout à fait les conditions dans lesquelles se présente le IVe Evangile. Jamais un faussaire ne se serait ainsi appliqué à accentuer, comme à plaisir, les divergences entre son œuvre et celle de ceux qui l'avaient précédé ; jamais un faussaire, surtout s'il avait été, comme le prétend notre exégète improvisé, un philosophe platonicien d'Alexandrie imbu d'idées chrétiennes, n'aurait pu se faire une mentalité juive au point de pouvoir décrire avec une telle perfection et une aussi rigoureuse précision les sites palestiniens, les diverses sectes juives et les moindres usages et coutumes d'une vie politique et religieuse que la catastrophe de 70 avait fait subitement et totalement disparaître. L'art de la reconstitution historique, ne l'oublions pas, n'était pas encore né, et ce que nous savons par ailleurs des Apocryphes suffit à prouver que le faussaire, loin d'accentuer les traits qui peuvent faire douter de sa véracité, les estompe le plus qu'il peut pour ne pas permettre au lecteur de découvrir sa supercherie. A la fin du Ier siècle, S. Jean était, à Ephèse, le seul juif qui fût capable d'écrire ainsi l'histoire de Jésus; il était aussi le seul dont l'autorité fût telle qu'il pût se permettre de faire un récit notablement différent de celui de ses devanciers sans que sa véracité pût être mise en doute. Son affirmation suffisait, comme en témoignent les paroles de XXI, 24 (que ces paroles soient de l'Evangéliste lui-même, ou qu'elles soient à mettre au compte des Presbytres d'Ephèse, comme l'affirment certains commentateurs catholiques, entre autres le P. Calmes). Pas n'était besoin d'autre preuve, tant était connu et justement réputé dans les milieux asiates, ce dernier représentant de la génération apostolique [1].

[1] Ici encore, nous avons dû nous contenter de réflexions sommaires. La démonstration de l'authenticité et de la valeur historique du IVe Evangile exigerait plusieurs articles. Nos lecteurs trouveront discutées les thèses de M. Loisy sur l'Evangile de S. Jean dans Mgr Chauvin, *Les idées de M. Loisy sur le IVe Evangile,* Paris, Beauchesne ; et dans Lepin, *L'origine du IVe Evangile* (1 vol.) et *La valeur historique du IVe Evangile* (2 vol.), Paris, Letouzey.

Ceux qui n'ont pas ces livres à leur disposition pourront se reporter au *Dict. Apol.* de d'Alès, t. I, col. 1662-1684, 1704-1750 ; — à Venard, *R. Cl. Fr.* 1910, t. LXIII, p. 326-334 ; — de Grandmaison et Lebreton, dans *Etudes,* t. CXI (1907), p. 845 ; t. CXII (1907), p. 288 ; t. CXXIII (1910), p. 855 ; — Lesêtre, *R. Cl. Fr.* 1910, t. LXI, p. 257-264 ; — Van Hoonacker, *L'auteur du IVe Evangile,* dans *R. B.* 1900, p. 226-247 ; — Brassac, *Man. bibliq.*, t. III, p. 163-217 ; — Jacquier, *Histoire des livres du N. T.,* t. IV ; — Calmes, *L'Evangile de S. Jean,* dans la collection « Les Etudes Bibliques, » Paris, Gabalda ; — Ladeuze et Lepin, *L'origine du quatrième Evangile,* dans *R. B.* 1907, p. 559-585, et 1908, p. 84-102.

IV. — *Réfutation des affirmations fausses ou des négations tendancieuses relevées dans ce Cours sur N.-S. J.-C.*

Maintenant que l'autorité historique des documents sur lesquels nous devons nous appuyer pour retracer la vie et les enseignements de Jésus a été établie par les réflexions qui précèdent, il devient facile de montrer le peu de crédit que méritent les affirmations ou les négations tendancieuses contenues dans le Cours dont nous avons donné le sommaire au début de cet article.

1o Jésus est bien né à Bethléem. — Tout d'abord, on met en doute le fait de la naissance de Jésus à Bethléem. Pourquoi ?

a) Sans doute en raison de l'affluence que le recensement eût amené dans la bourgade. Mais cette affluence a été scrupuleusement notée par l'Evangéliste S. Luc (II, 6, 7), et c'est pour ce motif que la Sainte Famille, ne trouvant pas de place dans l'hôtellerie ou caravansérail, s'éloigna quelque peu, vers l'est de Bethléem, pour chercher un abri dans l'une de ces nombreuses cavernes où les paysans de Judée parquaient leur bétail. Cet abri est indiqué comme le lieu de la naissance de Jésus par une tradition qui remonte aux premiers siècles chrétiens. (Cf. *Ami* 1919, p. 1297, 1298).

b) Mais surtout parce que le fait de la naissance du Christ à Bethléem constituait, au dire des Princes des Prêtres et des Scribes du peuple consultés par Hérode (Mt. II, 4-6), la réalisation d'un oracle de Michée (V, 1). Or le fait de la naissance de Jésus à Bethléem est affirmé par S. Luc (II, 1-7), et même par S. Matthieu (II, 1), sans la moindre référence à une prophétie quelconque. Ce n'est que plus tard, à l'occasion de la visite des Mages, que S. Matthieu rapporte la consultation des Docteurs. On apprend alors d'eux où devait naître le Christ, et leur sentiment est d'ailleurs signalé par S. Jean (VII, 42) comme une opinion généralement admise, en une toute autre circonstance. Va-t-on mettre en doute un fait affirmé par S. Luc, sans aucune préoccupation prophétique, parce que S. Matthieu, conformément à son but, n'a pas laissé échapper l'occasion qui s'offrait à lui de montrer, à propos de la naissance de Jésus qu'il présentait aux Juifs comme le Messie promis, l'accomplissement d'une des prophéties de l'Ancienne Alliance ? Lors de la venue des Mages, en s'appuyant sur leur consultation, l'Evangéliste se contente de signaler l'accord avec la prophétie sur le lieu où se produisit la naissance de Jésus déjà indiquée par lui ; il constate le fait, il ne le crée pas pour les besoins de son apologétique.

2o Jésus s'est déclaré lui-même « Fils de Dieu » au sens propre et absolu. — Je ne sais où le lecteur de M. Guignebert a trouvé le sens de « vengeur » qu'il attribue au mot *Messie*. Ce terme a toujours désigné « l'oint de Yahweh » par excellence ; mais passons ! on peut, à la rigueur, oublier de consulter un lexique. Ce qui est plus grave de sa part, c'est de prétendre que si Jésus s'est considéré comme Messie, si même, grâce à l'imprécision de

la langue, il s'est peut-être dit Fils de Dieu, il ne se soit jamais déclaré Dieu au sens propre et absolu. C'est là encore une de ces affirmations qu'ont beaucoup répandues, dans un certain monde, les petits livres de M. Loisy et que l'on répète en quelque sorte comme des axiomes. Inutile de redire ici ce que nous avons déjà écrit sur ce sujet, il y a peu de temps, à l'occasion des Origines du dogme de la Trinité. Qu'on se reporte à l'*Ami* du 6-13 janvier 1921, p. 6-8 et 12-14, et l'on verra comment les documents évangéliques nous présentent le caractère messianique de Notre-Seigneur et comment, par ses actes et, en cinq circonstances au moins, à ne considérer que les Synoptiques, par ses propres paroles (Mt. xi, 25-27; Lc. x, 21-22; — Mc. xii, 1-9; Mt. xxi, 33-41; Lc. xx, 9-16; — Mc. xiii, 32; — Mc. xiv, 61-62; Mt. xxvi, 63, 64; Lc. xxii, 66-71; — Mt. xxviii, 19), Jésus s'est déclaré très explicitement Fils de Dieu[1].

3° **N.-S. n'a pas prêché un royaume purement eschatologique.** — Pour affirmer que N.-S. a prêché un royaume purement eschatologique que Dieu réaliserait, de son vivant, par un bouleversement cosmique, il faut, de parti pris, ne pas vouloir tenir compte de nombreux textes évangéliques.

Notre-Seigneur, en effet, n'a pas seulement parlé du royaume en la forme extraordinaire qu'il revêtira à la fin des temps (Mc. xiii, 1-37; Mt. xxiv, 1-xxv, 46; Lc. xxi, 5-36), il l'a aussi présenté comme devant se réaliser, au préalable, en des conditions transitoires et plus modestes. C'est là le sens des paraboles de la semence, du grain de sénevé et du levain qui montrent ce royaume, comme une réalité déjà existante et concrète, en période de formation et d'extension; c'est aussi le sens des autres déclarations de N.-S. contenues en Lc. xvii, 21 « Le royaume de Dieu est au milieu de vous, » et en Mt. xii, 28, xxiii, 13; xi, 12; Mc. x, 16; Lc. xviii, 17. Même, quand il a envisagé ce royaume en sa forme eschatologique, N.-S. n'en n'a jamais présenté la venue comme imminente. Il est de mode, aujourd'hui, de nous offrir un Jésus déçu dans ses espérances et victime des événements. Nul tableau ne correspond aussi mal à la réalité des faits telle qu'elle résulte des documents. Le divin Maître comptait si peu être l'organisateur et le président de ce royaume soi-disant imminent, qu'à maintes reprises on le vit annoncer sa mort et décrire les circonstances qui devaient l'accompagner (Mc. viii, 33; Mt. xvi, 23; Mc. ii, 19-20; Mt. ix, 15; Lc. v, 34, 35; — Mc. viii, 34; Mt. xvi, 24; Lc. ix, 23; — Mt. x, 38; Lc. xiv, 27; Mc. viii, 31; — Mt. xvi, 21; Lc. ix, 22; Mc. ix, 9; — Mt. xvii, 9; Mc. ix, 30; — Mt. xvii, 21-22; Lc. ix, 44; Mc. x, 33, 34; Mt. xx, 18, 19; Lc. xviii, 31, 33). Avant l'avènement du royaume devait s'écouler une période de préparation qui serait assez prolongée. (Cf. paraboles de la semence, du grain de sénevé, du levain, de l'ivraie : Mt. xiii). Volontiers, N.-S. compare le Fils de l'homme à un prince parti vers un pays lointain pour prendre possession d'un royaume et revenir (Lc. xix, 12-15), à un époux dont les serviteurs épient le retour (Lc. xii, 36), ou dont les vierges attendent l'arrivée (Mt. xxv, 1, 6, 10), à un maître parti au loin et ne revenant qu'après un long temps redemander des comptes (Mt. xxv, 14, 19), ou encore à un maître qui confie à un intendant la garde de sa maison et ne reparaît que lorsque déjà on ne l'attend plus (Mc. xiii, 32-37; Mt. xxiv, 45-51). L'Evangile doit faire peu à peu son chemin dans les âmes, franchir les frontières de la Palestine, être communiqué aux Gentils, s'étendre à tout l'Univers (Mt. viii, 11; Lc. xiii, 29; — Mc. xii, 9; Mt. xxi, 43; Lc. xx, 16; — Mt. xxii, 1; Lc. xiv, 16; — Mc. xiv, 9; Mt. xxvi, 13; Mc. xiii, 10; Mt. xxiv, 14). Les Apôtres seront les artisans de cette prédication évangélique universelle et eux, comme leur Maître, portant à sa suite la croix, devront s'attendre aux persécutions les plus violentes et souffrir le martyre avant que ne vienne le royaume en sa forme dernière et définitive.

Comment peut-on concilier des déclarations aussi nombreuses et aussi précises avec une soi-disant prédication par Jésus d'un royaume eschatologique? (Cf. *Ami* 1920, p. 261, 262; et Lepin, *Les théories de M. Loisy*, p. 281-300).

4° **L'initiative de la prédication de l'Evangile à tout l'Univers n'est pas due à S. Paul. Commencée avant lui, elle avait été voulue par Jésus.** — Conformément à la mission spéciale qu'il en avait reçue du ciel, S. Paul eut une action prépondérante pour répandre l'Evangile parmi la Gentilité. Mais cette diffusion de l'Evangile en dehors des cercles judaïques avait été voulue par Jésus, comme l'attestent plusieurs textes que nous venons de citer. De plus, si l'on veut bien se reporter au livre des Actes, on verra que l'admission des Gentils dans l'Eglise par S. Pierre, en la personne du centurion Corneille, fut antérieure à l'activité apostolique de S. Paul (Act. x, 1-xi, 18); de même aussi la fondation de l'Eglise d'Antioche par des hommes de Chypre et de Cyrène (Act. xi, 20). S. Paul ne vint que plus tard aider Barnabé dans ce milieu païen (Act. xi, 25). Il n'eut donc pas, comme on le prétend, à soutenir des luttes vives contre S. Pierre pour l'admission des Gentils dans l'Eglise. Cette question-là était réglée pour S. Pierre, et comprise par l'Eglise-mère, depuis la vision de Joppé. Son intervention se borna à préciser, d'accord avec les autres Apôtres, à quelles conditions les Gentils devaient être admis dans l'Eglise (Act. xv, 1-34). Et si, par la suite, S. Paul eut à Antioche avec le Prince des Apôtres un conflit regrettable, l'objet n'en fut pas une question de principe, mais, uniquement, une question d'attitude pratique. (Cf. Galat. ii, 11-14).

5° **S. Paul n'a pas été le créateur du dogme de la Rédemption.** — S. Paul n'a pas été le créateur du

[1] Ceux auxquels ne suffiraient pas les brèves indications données dans ces pages voudront bien se reporter à Lebreton, *Les Origines du dogme de la Trinité,* 1919, p. 250-315, 463-484; — Lepin, *Jésus Messie et Fils de Dieu;* — Mailhet, *Jésus Fils de Dieu d'après les Evangiles* (Paris, Roger); — de Grandmaison, v° *Jésus-Christ* dans le *Dict. apol.* de d'Alès, fasc. XI, col. 1288-1538; — Richard, v° *Fils de Dieu* dans le *Dict. de Théol.* de Vacant-Mangenot, fasc. XLI, col. 2390-2397; — Rose, *Fils de l'homme et Fils de Dieu,* dans *R. B.* 1900, p. 169-199; — Geslin, *Messie et Fils de Dieu,* dans *R. Cl. Fr.* 1910, t. LXIII, p. 398-408.

dogme de la divinité du Christ et de celui de la Rédemption. Ces dogmes, il les a trouvés contenus dans l'enseignement le plus authentique de Jésus; il les a approfondis, il les a développés sous l'influence des révélations spéciales dont il a été favorisé; il en a exploité toutes les richesses dogmatiques, tous les trésors ascétiques ; mais il ne les a pas inventés. Nous avons déjà suffisamment indiqué ce point de vue pour le dogme de la divinité du Christ (cf. ci-dessus, 2°) ; il est facile de montrer qu'il en est de même pour celui de la Rédemption.

Notre-Seigneur ne fut pas, en effet, nous l'avons vu, le jouet d'un mirage eschatologique ; il marcha consciemment et délibérément vers la mort. Cette mort, ce serait trop peu de dire qu'il l'a prévue, il faut ajouter qu'il l'a voulue. Par elle, il a eu le dessein d'obtenir aux hommes ce royaume qu'il était venu leur annoncer : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie *en rançon pour la multitude.* » (Mc. x, 45; Mt. xx, 28). Le même enseignement se retrouve dans les paroles que Jésus prononça lors de l'institution de la Sainte Eucharistie, et il découle également de la scène de l'agonie au jardin de Gethsémani où l'on voit le Christ prononcer le *Fiat* et accepter de boire le calice qui lui est présenté.

6° **N.-S. a institué l'Eglise.** — Et puisque Notre-Seigneur n'a pas été abusé par la venue d'un royaume qu'il croyait imminente, puisqu'il a prévu, entre sa mort et son dernier avènement, une période intermédiaire d'assez longue durée pendant laquelle, par les Apôtres et leurs successeurs, l'Evangile serait prêché à toute la terre, il n'y a donc rien d'invraisemblable à ce qu'il ait voulu une institution permanente destinée à continuer son œuvre; et, au lieu de ne faire remonter qu'à S. Paul l'institution de l'Eglise, on doit, si ici encore on veut tenir compte des textes évangéliques, aller jusqu'à Jésus-Christ lui-même. Quelques-unes de ses paraboles, entre autres celles de l'ivraie et du filet, où l'on voit bons et méchants mélangés jusqu'au jour du jugement, ne se comprennent évidemment que par rapport à cette société durable des disciples du Christ appelée *Eglise,* destinée à préparer le royaume des cieux tout en étant déjà, sous une forme première et transitoire, le royaume lui-même. Beaucoup d'autres de ses discours visent cette communauté dans les conditions où elle se trouvera après sa mort. Jésus entrevoit les épreuves qui lui sont réservées (Mc. xiii, 9; Mt. xxiv, 9; Lc. xxi, 12); mais il sera toujours là pour l'assister (Mt. xxviii, 20; Lc. xxiv, 49). Il veut que son Eglise soit une société parfaitement organisée, capable de juger ses membres et d'exclure les rebelles (Mt. xviii, 17); il la compare à un édifice dont toutes les parties sont harmonieusement disposées, à un troupeau qui a un pasteur à sa tête. Il sépare nettement les douze apôtres des autres disciples et leur donne le pouvoir de lier et de délier. A l'un d'eux, Pierre, il accorde la prééminence non seulement sur l'ensemble des fidèles, mais encore sur ses collègues dans l'apostolat. Céphas est la pierre fondamentale sur laquelle le Christ veut bâtir son Eglise (Mt. xvi, 1); il est le pasteur par excellence qui doit paître brebis et agneaux (Jo. xxi, 15); il est l'intendant qui détient les clefs et peut, par conséquent, à son gré, introduire dans le royaume et, préalablement, dans l'Eglise qui en est la réalisation terrestre, ceux qui veulent y entrer comme aussi en chasser ceux qui se sont rendus indignes d'y demeurer (Mt. xvi, 19). Et cette Eglise ainsi hiérarchisée par le Christ se perpétuera jusqu'à la consommation des siècles en dépit de tous les efforts de l'enfer pour l'anéantir (Mt. xvi, 18) [1].

7° **Aucune raison sérieuse ne permet de mettre en doute l'authenticité du « Tu es Petrus. »** — Reste le *Tu es Petrus* (Mt. xvi, 18-19). On insinue incidemment qu'il a dû être interpolé. Ce texte est évidemment des plus gênants pour quelqu'un qui s'est fait une conception des Origines chrétiennes excluant la fondation de l'Eglise par N.-S. Jésus-Christ. Ce n'est pas, toutefois, une raison suffisante pour le rejeter. Ce ne sont pas les textes qui doivent se plier à notre conception de l'histoire de Jésus, c'est cette histoire elle-même qui doit être écrite d'après les textes, et c'est de l'enfantillage, aussi bien en critique textuelle qu'en critique historique, que de vouloir rayer de l'Evangile une parole si nettement confirmée par des faits appartenant à la tradition apostolique la plus ancienne et la plus authentique, uniquement en raison des reproches que s'attire quelques instants après Simon Pierre pour son inintelligence, d'ailleurs fort compréhensible, de la passion du Christ. Il faut des arguments bien autrement sérieux pour se permettre de déclarer interpolé un texte que l'on trouve dans Tatien et dans toute la tradition du IIe siècle, et l'autorité de M. Harnack est à ce point de vue parfaitement insuffisante. Sans doute, on ne trouve pas le *Tu es Petrus* dans les endroits parallèles de S. Marc et de S. Luc ; mais ce n'est pas un motif plausible pour en nier l'authenticité, sinon il faudrait considérer comme suspectes toutes les paroles de Jésus qui ne sont rapportées que par l'un de nos Evangélistes [2].

§ 2. — *Principaux articles de Revues parus depuis mai 1920 sur des questions bibliques* [3]

I. Questions générales d'Introduction. — Joüon, *Notes de morphologie hébraïque :* la double forme du hifil

[1] Sur cette question de l'institution formelle de l'Eglise par J.-C., on trouvera des pages excellentes dans Mgr Batiffol, *L'Eglise naissante et le catholicisme,* p. 94-113 (Paris, Gabalda, 1909) ; dans Vacandard, *R. Cl. Fr.* 1909, t. LVII, p. 1-39 ; et dans Lepin, *Les théories de M. Loisy,* p. 358-366.

[2] On lira avec profit sur l'authenticité de Mt. xvi, 18-19 : Fonck, dans *Biblica* 1920, p. 240-264, où est exposée et discutée la thèse de Harnack ; — Dieckmann, même Revue, 1921, p. 65-69, où sont relevées les attestations les plus anciennes du *Tu es Petrus* sous forme de citations ou d'allusions dans les œuvres de S. Irénée, de Justin et dans les Odes de Salomon ; — de la Brière, *La primauté de S. Pierre dans le N. T. : Etudes,* t. CXIX (1909), p. 585-614, 729-750, et CXX (1909), p. 55-74 ; — Schepens, *L'authenticité de Mt.* xvi, 18 dans *Recherches de Science Religieuse,* 1920, p. 269-302.

[3] Nous rappelons la signification des abréviations qui seront employées dans cette nomenclature : *R. B.* = *Revue Biblique ; R. C. F.* = *Revue du Clergé Français ; R. p. A.* =

dans les verbes géminés ; le réfléchi passivé en araméen et en hébreu ; formes primitives et secondaires du verbe « bîn » ; « yâbô » futur en u ; les formes du verbe « yalad » ; le verbe « lûn » murmurer ; l'infinitif « sîm » ; la forme « mé » ; les formes « zimrâh » et « zemiroth » ; formes du substantif « zenûnim » ; « midô » ; « madô » vêtement ; u secondaire pour o dans quelques formes nominales des verbes aïn-waw et aïn-yod ; étymologie de « bileadey » : *Bibl.* 1920, p. 353-371.

Joüon, *Notes de syntaxe hébraïque :* exemples du participe et du futur avec même valeur temporelle ; emploi du participe et du parfait dans l'Ecclésiaste ; construction des « verba dicendi » avec la chose dite ; quelques locutions avec le génitif objectif : *Bibl.* 1921, p. 223-229.

Vaccari, *Su un preteso uso della particella waw : Bibl.* 1921, p. 74-77.

Mgr Chauvin, *Les auteurs inspirés ont-ils tous eu conscience de leur inspiration ? Comment savons-nous qu'ils ont écrit sous la motion de l'Esprit-Saint ? Ami* 10 fév. 1921, p. 70-73.

Dhorme, *L'emploi métaphorique des noms de parties du corps en hébreu et en akkadien : R. B.* 1920, p. 465-506.

Deimel, *Sumer : Bibl.* 1921, p. 71-74 ; — *Qua ratione primum ex septem sigillis quibus scriptura Babyloniorum obsignabatur sit solutum : V. D.* 1921, p. 60-63 ; — *Explicatio prima scripturæ Babyloniorum : V. D.* 1921, p. 94-96 ; — *De scriptura cuneiformi : V. D.* 1921, p. 124-127 ; — *De populo Sumerorum : V. D.* 1921, p. 157-159.

Lemonnyer, *La déesse Anath d'Eléphantine : R. des Sc. Ph. et Th.* 1920, p. 581-588.

Ruwet, *Duo textus Origenis de canone A. T. : Bibl.* 1921, p. 57-60.

Reilly, *Le canon du N. T. et le critère de la canonicité : R. B.* 1921, p. 195-205.

Talon, *S. Augustin a-t-il réellement enseigné la pluralité des sens littéraux de l'Ecriture ?* Réponse négative : *R. de Sc. Rel.* 1921, p. 1-28.

Vaccari, *Bollettino Geronimiano.* A l'occasion du centenaire de S. Jérôme, *Biblica* a demandé au P. Vaccari de rédiger un bulletin contenant, avec quelques lignes d'appréciation, l'indication des principaux ouvrages à consulter sur la vie et le caractère de S. Jérôme, les éditions de ses œuvres *(Bibl.* 1920, p. 379-396), la traduction et la révision des textes sacrés par S. Jérôme, la doctrine de S. Jérôme en matière scripturaire *(Bibl.* 1920, p. 533-562).

Murillo, *S. Jeronimo el « Doctor Maximo » : Bibl.* 1920, p. 431-456.

Vaccari, *I Fattori della esegesi geronimiana : Bibl.* 1920, p. 457-480.

Fonck, *Hieronymi scientia naturalis exemplis illustratur : Bibl.* 1920, p. 481-499.

Feder, *Zusätze zum Schriftstellerkatalog des hl. Hieronymus : Bibl.* 1920, p. 500-513.

Vaccari, *Frammento di un perduto « Tractatus » di S. Girolamo : Bibl.* 1920, p. 513-517.

Cavallera, *S. Jérôme et la Vulgate des Actes des Apôtres et de l'Apocalypse : B. Litt. eccli.* 1920, p. 269-292.

Vaccari, *« Lacto » nella Volgata : Bibl.* 1921, p. 219-221.

Power, *Pastor et grex in Palæstina antiqua et moderna : V. D.* 1921, p. 21-25.

Clermont-Ganneau, *Barcochebas* ὁ μονογενής : *R. B.* 1920, p. 540-555.

Mgr Tisserant, *Fragment syriaque du livre des Jubilés : R. B.* 1921, p. 55-86 et 206-232.

Abel, *Les fouilles d'Ascalon : R. B.* 1921, p. 102-106.

Revue pratique d'apologétique ; B. Litt. eccli. = Bulletin de littérature ecclésiastique de l'Institut Catholique de Toulouse; Bibl. = Biblica ; V. D. = Verbum Domini ; B. Ins. cat. Par. = Bulletin de l'Institut Catholique de Paris ; R. des Sc. Ph. et Th. = Revue des Sciences philosophiques et théologiques ; R. de Sc. Rel. = Recherches de Science religieuse.

II. Ancien Testament. — Fernandez, *A proposito de un articulo « La critica reciente y el Pentateucho »* de *Bibl.* 1920, p. 173-210 (cet article a été traduit dans la *Documentation catholique* du 9 octobre 1920, p. 226-240). — Protestation de M. Mangenot qui se plaint d'avoir été signalé, à tort, au sujet de son article *Genèse* dans le *Dict. de Théologie catholique* (t. VI, col. 1196) comme l'un des auteurs adhérant aux conclusions des critiques rationalistes touchant le Pentateuque. Réponse du P. Fernandez, auquel le Prof. de l'Institut catholique de Paris a demandé quelques mots d'éclaircissements, p. 376-378. — Sur la question du Pentateuque, remise à l'ordre du jour par l'article *Moïse et Josué*, cf. Calès, *R. de Sc. Rel.* 1920, p. 102-116 ; Cavallera, *Nouvelle Revue Théol.* 1921, p. 59 ; Desnoyers, *B. de Litt. eccli.* 1920, p. 150-151 ; Synave, *R. des Sc. Ph. et Th.* 1920, p. 222-226.

Brassac, *La chute de nos premiers Parents fut-elle une désobéissance ou une faute morale ? R. p. A.* 1920, p. 582-583 ; *Le tétragramme divin Yahweh : comment le prononcer et l'écrire ? R. p. A.* 1921, p. 444-448.

Mgr Chauvin, *Quelle est la portée de la décision de la C. B. du 30 juin 1909 sur les détails de la chute originelle ? Où se trouve le surnaturel dans le châtiment de la femme de Lot ? Quelle est l'origine de la Mer Morte ? Ami* 1921, p. 230-233 ; — *Comment expliquer que les eaux du déluge, recouvrant les plus hautes montagnes, des endroits alors habités ne se soient pas déversées sur le reste de la terre ? Ami* 1921, p. 73-74.

Vincent, *La sépulture des Patriarches d'après la Bible : R. B.* 1920, p. 507-539.

Van Asseldonk, *Jael, uxor Heber Cinæi : V. D.* 1921, p. 29-32.

Fernandez, *Quid de Deo senserit Jephte : V. D.* 1921, p. 77-81 ; — *Votum Jephte : V. D.* 1921, p. 104-108 ; — *« Da mihi animas, cætera tolle tibi »* (Gen. XIV, 21) : *V. D.* 1921, p. 146, 147 ; — Jud. V, 12 : *Bibl.* 1921, p. 61-65.

Reidet, *Le voyage de Saül à la recherche des ânesses de son Père* (I Sam. IX, 1-10, 16) : *Bibl.* 1920, p. 341-352 et 518-532 avec carte à l'appui.

Kleber, *The chronology of 3 and 4 Kings and II Paralipomenon* (cum tab. chronologica) : *Bibl.* 1921, p. 3-29 et 170-205

Desnoyers, *Le règne de Salomon : B. Litt. eccli.* 1920, p. 112-140 ; — *Les guerres extérieures de David : ibid.*, p. 340-367.

Zorell, *Vaticinium messianum Is. IX, 1-6 : Bibl.* 1921, p. 215-218 ; — *Carmen Paschale : V. D.* 1921, p. 102-104.

Vaccari, *Ezech. VII, 23 : Bibl.* 1921, p. 221-223.

Buzy, *Les symboles prophétiques d'Ezéchiel : R. B.* 1920, p. 353-358 ; 1921, p. 45-54 et 161-194.

Calès, *L'authenticité de Sophon. II, 11 et son contexte primitif : R. de Sc. rel.* 1920, p. 355-358.

Fernandez, *El profeta Ageo II, 15-18 y la fundation del segundo templo : Bibl.* 1921, p. 206-215.

Longhnan, *Théologie et prédication à propos d'Is. LIII : R. C. F.* 1920, p. 6-15.

Médebielle, *Le symbolisme du sacrifice expiatoire en Israël : Bibl.* 1921, p. 141-169.

Schneider, *« Magna fraus » Delitzschniana coram tribunali magisterii ecclesiastici : V. D.* 1921, p. 121-123, 152-157.

Zorell, *Nonnulla V. T. de peccatorum confessione testimonia : V. D.* 1921, p. 34-39 ; — *Explication du* Miserere : *V. D.* 1921, p. 18-21.

Fernandez, *« Ego protector tuus sum et merces tua magna nimis » : V. D.* 1921, p. 25-27 ; — *« Diliges amicum tuum sicut teipsum » : V. D.* 1921, p. 27-28.

Power, *« Baculus panis » : V. D.* 1921, p. 43-47 et 81-85.

Zorell, *« Eli, Eli, lamma sabacthani »* (Ps. XXI) : *V. D.* 1921, p. 72-76 ; — *Psalmus Pentecostes* Exsurgat Deus : *V. D.* 1921, p. 140-145.

Vaccari, *Il concetto della Sapienza nell'A. T. : Gregoriana* 1920, p. 218-251.

Joüon, *Sur le nom de Qoheleth : Bibl.* 1921, p. 53-54.

Sovic, *De Nili monachi commentario in Cantic. canticorum reconstruendo : Bibl.* 1921, p. 45-52.

III. Nouveau Testament. — Lagrange, *L'ancienne version syriaque des Evangiles : R. B.* 1920, p. 321-352 ; 1921, p. 11-44.

Lattey, *The place of memory in the composition of the Synoptic Gospels : Bibl.* 1920, p. 327-340.

Dieu, *Marc, source des Actes : R. B.* 1920, p. 555-569 ; 1921, p. 86-96.

Bardy, *Les plus anciens livres chrétiens : récits sur le Sauveur et lettres d'apôtres ; formation du N. T. : R. p. A.* 1920, p. 112-117.

Mainage, *Etude sur le livre de Loisy* « Les Mystères païens et le mystère chrétien » : *R. p. A.* 1920, p.295-301.

Venard, *Le Christianisme et les religions de mystères : R. C. F.* 1920, p. 182-200 et 283-298.

Power, *Writing on the ground* à propos de Jo. VIII, 6-8 : *Bibl.* 1921, p. 54-57.

Dieckmann, *Matth.* XVI, *18 : Bibl.* 1921, p. 65-69 ; — Ὁ υἱός τοῦ ἀνθρώπου : *Bibl.* 1921, p. 69-71.

Schepens, *L'authenticité de Mt.* XVI, *18 : R. de Sc. rel.* 1920, p. 269-302.

Lagrange, *Une des paroles attribuées à Jésus dans les papyrus d'Oxyrrhynchos : R. B.* 1921, p. 233-237.

Fonck, *Paralyticus per tectum demissus : Bibl.* 1921, p. 30-44 ; — *Duplex fructus Spiritus Sancti : V. D.* 1921, p. 115-120.

Lebreton, *Les fruits du ministère du Christ avant la Passion : Etudes* 1921, p. 385-403.

Buzy, A propos de l'interprétation de *Luc* VII, *47* donnée par lui dans *R. B.* 1917, p. 184-188 : *R. B.* 1920, p. 463-4.

Fonck, *Christus tentatur in deserto : V. D.* 1921, p. 10-15 ; — *Christus primum panes multiplicat : V. D.* 1921, p. 47-51 ; — « *Pastor bonus* » (Jo. x, 11-16) : *V. D.* 1921, p. 85-90.

Fernandez, « *Diligite inimicos vestros* » : *V. D.* 1921, p. 39-42.

Da Fonseca, « *Jacob autem genuit Joseph* » (Mt. I, 16) : *V. D.* 1921, p. 66-71.

Beckermann, « *Et nomen virginis Maria* » (Lc. I, 27) : *V. D.* 1921, p. 130-136.

Power, « *Ego sum vitis vera* » : *V. D.* 1921, p. 147-152.

Ruffenach, *Christus redivivus mulieribus apparet : V. D.* 1921, p. 98-102.

Lebreton, *La résurrection de Lazare : R. p. A.* 1921, p. 533-547 ; — *La fête de la Dédicace* (Jo. x) : *B. Inst. cat. Par.* 1921, p. 33-43 ; — *Jésus en Pérée* (Mt. XIX) : *ibid.*, p. 85-97.

Levesque, *Quelques traductions courantes inexactes* (Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende ; — Qui de vous peut ajouter à sa taille une coudée ? — *multis* dans Mt. XX, 28 ; XXVI, 28, doit se traduire par « multitude » et non par « plusieurs ») : *R. p. A.* 1920, p. 423-429.

Bover, *De mystica unione « in Christo Jesu » secundum B. Paulum : Bibl.* 1920, p. 309-326 ; — *Caritas perfectionis vinculum et virtus : V. D.* 1921, p. 52-54 ; — *Perfectio spiritualis secundum mentem S. Pauli : V. D.* 1921, p. 16-18 ; — *Christus fons aquæ vitæ : V. D.* 1921, p. 109-114.

Kroon, « *Ascendens in altum... dedit dona hominibus* » : *V. D.* 1921, p. 54-56 ; — « *Salutem ex inimicis nostris* » : *V. D.* 1921, p. 114-115.

O'Rourke, « *Libertus Domini* » : *V. D.* 1921, p. 57-60 et 90-94.

Galdos, *Spiritus Sancti influxus in Ecclesiæ diffusionem juxta librum Actuum Ap. : V. D.* 1921, p. 136-139.

Bardy, *Le discours de S. Paul à Athènes d'après Harnack : R. p. A.* 1920, p. 251-253.

Lagrange, *A propos des destinataires de l'épître aux Galates* (Réponse aux articles de M. Levesque) : *R. p. A.* 1920, p. 393-398.

Mgr Chauvin, *Comment faut-il interpréter le* stimulus carnis *de S. Paul ? Ami* 1921, p. 215-218.

Vincent, *L'église de Gethsémani* (avec photographies des fouilles) : *R. B.* 1920, p. 574-576 ; — *Découverte de la « Synagogue des Affranchis » à Jérusalem* (Act. VI, 9) : *R. B.* 1921, p. 247-277.

§ 3. — *Comptes rendus bibliographiques*

VOGELS. **Novum Testamentum græce** *textum recensuit, apparatum criticum editionibus et codicibus manuscriptis collectum addidit.* — In-18 de XV-661 p. — Dusseldorf, Schwann, 1920. Broché, 20 mk. ; relié, 24 mk.

Cette édition critique du N. T. faite par un catholique, vise à remplacer l'édition protestante de Nestle. Elle veut se substituer dans les milieux catholiques allemands à celle de Brandscheid (1906) qui dépendait vraiment trop de la Vulgate ; elle pourra peut-être concurrencer chez nous celle du P. Bodin (Paris, Gabalda), dont l'apparat critique pourrait être avantageusement accru, mais qui gardera toujours sur Vogels l'avantage de faire figurer en face du grec le texte de la Vulgate, avec les variantes de l'édition Wordsworth-White. C'est là pour nos étudiants en théologie, dans les Séminaires surtout où la connaissance du grec devient parfois aussi rare que celle de l'hébreu, une commodité qui ne saurait être négligée.

M. Vogels n'a pas établi son édition suivant la méthode adoptée par Nestle ; il n'a pas fait une moyenne entre les éditions précédentes de Westcott-Hort, Tischendorff, Weymouth et B. Weiss, pour se décider en faveur de la leçon suivie par la majorité. Il a utilisé les travaux de ses devanciers, surtout ceux de von Soden ; mais il a établi de lui-même un texte du N. T. tel qu'il a cru devoir le déterminer en se basant sur les manuscrits et sur les anciennes versions. Il n'a malheureusement pas toujours justifié son choix ; on trouve toutefois, en note, pour éclairer les leçons adoptées ou rejetées, un *apparatus* critique bien plus considérable que dans Nestle, et l'étudiant peut avoir parfois l'illusion de se décider par lui-même. Ce n'est d'ailleurs qu'une illusion, et il n'en saurait être autrement dans une édition manuelle où l'apparat critique ne peut être complet. Les versions égyptiennes sont par Vogels totalement négligées ; les leçons des deux manuscrits W (Freer) et Θ (Koridethi) récemment découverts sont ignorées ; au fond, c'est surtout du codex D *(codex Bezæ)* de l'ancienne latine et des syriens qu'il avait plus particulièrement étudiés que fait état M. Vogels. Vis-à-vis des versions, il s'est gardé de la confiance excessive que leur avait accordée Harnack ; il a écarté le texte occidental plus même que n'avait fait Hort ; mais, tout en évitant le plus souvent les corrections malencontreuses de von Soden, il a vraiment donné trop de crédit à ses allégations et, en bien des cas, il a eu le tort de préférer à son exemple les leçons antiochiennes à l'accord du *Sinaiticus* et du *Vaticanus* avec les latins.

Sans doute, cette édition n'est pas parfaite ; elle constitue néanmoins un vrai progrès et met entre les mains des étudiants un bon instrument de travail. Elle permet enfin à ceux qui trouvaient encore Bodin insuffisamment critique, de s'affranchir de Nestle. L'éditeur offre d'ailleurs, « avec la permission spéciale du gouvernement allemand, » de fournir le volume en laissant profiter du change. Dans ces conditions, l'exemplaire relié ne reviendrait guère qu'à 6 fr. au lieu de 24 mk ! [1].

* * *

TH. DE WYZEWA. **Les Saints Evangiles de N.-S. J.-C.** traduits littéralement d'après le texte latin de la Vulgate et les plus anciens manuscrits grecs, avec quelques notes explicatives. — 1 vol. in-12 de II-403 p., 3 f. 50 (plus 30 °/₀). — Paris, Perrin, 1919.

M. de Wyzewa n'est pas, pour la généralité de nos lecteurs, un auteur inconnu. On lui doit déjà la traduction de la *Légende dorée* et des *Fioretti*, celle de diverses œuvres de Jœrgensen et de Mgr Benson, et

[1] On pourra se reporter pour une recension plus détaillée de cette nouvelle édition à *Biblica* 1921, p. 78-87 (Mark), et à *R. B.* 1921, p. 139-141.

quand on sait le succès mérité qu'eurent ces différentes traductions, on n'a pas lieu d'être surpris que cet auteur ait essayé de traduire pour le grand public le livre par excellence, l'Evangile. Pendant plus de dix ans, M. de Wyzewa s'est appliqué, plusieurs heures par jour, en compagnie de son ami le Dr Burlureaux, à ce travail qui était pour lui tout à la fois une consolation et un réconfort. L'œuvre achevée, les premières épreuves déjà imprimées, il fut enlevé par la mort avant d'avoir pu rédiger la préface.

Respectueux de l'esprit de foi humble et docile avec lequel avait été entreprise cette traduction, les éditeurs voulurent s'assurer, avant de la publier, que la bonne volonté de l'auteur ne pouvait nulle part être prise en défaut. Dans ce but, ils confièrent les épreuves du manuscrit à M. Levesque, professeur d'Ecriture Sainte à Saint-Sulpice. Celui-ci voulut bien les revoir et les corriger jusque dans les moindres détails. C'est donc sous la garantie la plus expresse de M. Levesque, auquel est dû le « *Nihil obstat,* » qu'a été publiée la présente traduction.

Elle est faite, dans son ensemble, sur la Vulgate; mais, comme l'indique le titre placé sur la couverture, à l'occasion le grec est utilisé pour éclairer les passages difficiles; on trouve même parfois, en notes, des variantes tirées d'anciens manuscrits. Elle est généralement simple, claire, élégante, plutôt littéraire que strictement littérale. On a eu soin, d'ailleurs, d'imprimer en italiques, pour permettre de les distinguer au simple coup d'œil, les mots que le souci de la clarté a fait ajouter au texte original. Souvent, au bas des pages, des notes habituellement concises mais suffisantes dans leur brièveté, justifient le sens donné à la Vulgate ou l'expliquent par des considérations philologiques, historiques ou théologiques.

A la fin du volume, se trouve le récit de l'Ascension d'après les Actes. Une table permet de retrouver facilement les passages des Evangiles qui sont à lire les dimanches et jours de fête.

§ 4. — *Récentes publications*

Nous avons reçu les ouvrages suivants dont un compte rendu sera donné dans un des prochains Bulletins :

G. Bardy, *En lisant les Pères.* Tourcoing, Duvivier, 1921.

Marouzeau, *La linguistique ou science du langage.* Paris, Geuthner, 1921.

Many, *Etudes évangéliques.* Montréal, Arbour, 1918.

P. Gervais Quénard, *Memento du Nouveau Testament.* Paris, Bonne Presse, 1921.

Prat, *La Théologie de S. Paul,* Ire partie. Paris, Beauchesne, 1920.

Allo, *L'Apocalypse.* Paris, Gabalda, 1921.

Goldziher, *Le dogme et la loi de l'Islam.* Paris, Geuthner, 1920.

Miscellanea Geronimiana. Scritti varii publicati nel XV centenario dalla morte di San Girolamo, con introduzione di S. E. il Card. Vincenzo Vannutelli. Roma, Tipografia Poliglotta Vaticana, 1920.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, publié sous la direction de Mgr Alfred Baudrillart, P. Richard, U. Rouziès et A. Vogt. — Fascicules XII et XIII. — Paris, L. Letouzey, 87, boulevard Raspail.

Le fascicule XII, paru avant la guerre, clôt le tome II *(Alcaini-Aneurin)* et ouvre le tome III du *Dictionnaire.* Il reprend la longue série des *André* (pas moins de 262 biographies) au n° 140 avec *André de Durazzo* (article de R. Coulon), théologien dominicain du XIVe siècle et archevêque de Raguse.

Signalons quelques-uns des plus marquants d'entre tous ces personnages : *André de Longjumeau* (A. Rastoul), entré dans l'Ordre dominicain dès la naissance de celui-ci et l'un des premiers profès du couvent de la rue St-Jacques. Son historien rappelle diverses négociations importantes auxquelles il fut mêlé. — Il fit partie de la mission envoyée par S. Louis, en 1238, à Constantinople et à Venise pour acquérir la sainte Couronne d'épines, que l'Empire latin venait d'engager à des banquiers de Venise. — Six ans plus tard, il était chargé par Innocent IV de ramener à l'unité catholique les Nestoriens et Jacobites d'Asie Mineure. Près des Jacobites, il eut un plein succès ; le patriarche se soumit pleinement, à la seule condition que fût maintenue l'autonomie de son Eglise. Près des Nestoriens, les choses n'allèrent ni si vite ni si simplement; finalement André reçut la lettre de soumission qu'il désirait ; le pape Innocent y était appelé « soleil de justice », « chérubin de corps et séraphin de chair. » Malheureusement cette soumission n'eut que des effets éphémères. — En 1249, nouvelle mission, près des Mongols cette fois et donnée par S. Louis. Le grand khan venait de recevoir le baptême d'un évêque nestorien et demandait l'alliance des Francs. A l'arrivée, le grand khan était mort et sa veuve régente. Les dons destinés à un mort étant, dans l'opinion mongole, frappés d'impureté, frère André et ses compagnons durent subir l'épreuve du feu pour commencer. L'issue de la mission ne répondit nullement aux espérances qu'elle avait suscitées, et S. Louis « se repentit, dit Joinville, d'y avoir envoyé. » Mais, en passant, frère André avait fait des découvertes géographiques : il avait longé la Caspienne et, le premier, reconnu sa position et sa forme véritables.

André de Mici, peintre miniaturiste du XIe siècle, dont il nous reste une magnifique peinture sur vélin, datée, en l'honneur de l'évêque Fulbert de Chartres.

Le Bienh. *André de Rinn* (E. Vacandard) était un enfant de trois ans quand il fut assassiné par les Juifs, selon la tradition, en 1462. Orphelin, André était élevé chez son oncle Meyer (juif lui-même?), hôtelier à Rinn, près d'Inspruck, diocèse de Brixen. Or Meyer le vendit à des Juifs qui passaient par Rinn en revenant de la foire de Posen. Ils égorgèrent l'enfant dans un petit bois de bouleaux, sur une pierre appelée depuis la « pierre aux Juifs, *Judenstein,* » suspendirent le cadavre à un bouleau et disparurent impunis. — Telle est la tradition, mais assez mal étayée, il faut le reconnaître avec les Bollandistes et M. Vacandard. L'évêque de Brixen était à cette date Nicolas de Cusa, illustre dans l'histoire des sciences. On ne voit point qu'il ait connu cette affaire. Le culte ne commença guère qu'en 1475. Benoît XIV refusa la canonisation, mais accorda, après quelques difficultés, un office de rite double et une messe propre pour le diocèse de Brixen. — M. Vacandard note que le meurtre d'André de Rinn n'apparaît pas comme un crime rituel, avec rites sacrificiels, mais rentre simplement dans la série des assassinats commis en haine du nom chrétien.

André de Saint-Nicolas (P. Marie-Joseph), né à Remiremont en 1637, l'un des principaux prédicateurs de l'Ordre des Carmes au XVIIe siècle, est surtout connu des érudits et des chartistes par son habileté en diplomatique. Habileté excessive, disent les uns, et ce sont des juges qui comptent en fait de vieilles chartes : ils se nomment Mabillon, Baluze, et plus près de nous Giry. Le P. André aurait fabriqué de toutes pièces, de complicité avec le duc d'Epernon-Rouillac, une dizaine de fausses chartes rattachant les Bourbons à la dynastie carolingienne par un prétendu Childebrand, frère de Charles Martel et aïeul de Robert le Fort. Par cette ingénieuse combinaison, Bourbons et Capétiens possédaient un ancêtre commun. — C'était alors le beau temps des « faux » de ce genre, et tous les érudits

savent qu'on ne doit point en juger avec nos idées modernes. De très honnêtes gens, et de conscience scrupuleuse, ont composé de ces pièces inauthentiques sans l'ombre d'un remords. Ayons donc un peu d'esprit historique et de sens du passé, et pour juger ces choses dépouillons-nous des préjugés du scientisme doctrinaire. L'oratorien Jérôme Vignier composa vers le même temps d'assez beaux spécimens du genre [1], et Jérôme Vignier avait la conscience morale au moins aussi délicate que ses modernes désapprobateurs. Qu'est-ce à dire, sinon que l'on n'attachait aucune signification morale à ces jeux intellectuels ? On rattachait les Bourbons aux Carolingiens : et puis après ? Ce n'était jamais qu'un galon qu'on leur cousait sur la manche. Et pour ce qui est du P. André en personne, son biographe montre qu'il a pu être victime lui-même d'une supercherie. Ce n'est point impossible.

André Zamometic (R. Coulon), dominicain d'origine croate et archevêque de Cranea (? Krajina, Albanie), fut un agitateur par ambition déçue. Son rêve était le cardinalat ; la réalité fut le château Saint-Ange : Sixte IV l'y enferma pour expier les propos malsonnants que lui avait inspirés l'impatience de la pourpre. Remis en liberté, notre homme ne se tient plus de colère, il commence une campagne pour un second concile de Bâle, et publie deux sommations où Sixte IV est traité de fils du diable, tout simplement. Tout cela finit très mal pour le turbulent archevêque : arrêté par le Conseil de Bâle après force démarches de Rome, il fut trouvé, le matin du 13 nov. 1484, pendu dans sa prison. Les historiens dominicains envisageaient les aventures de ce déséquilibré d'un œil compatissant. La note qui domine chez eux est assez curieuse : « On lui reprocha quelques crimes, à tort ou à raison, c'est à d'autres d'en décider. » Le jugement des historiens modernes est représenté surtout par Pastor.

La série des *André* se clôt avec le *P. André (Yves-Marie)*, l'auteur de l'*Essai sur le beau* (1741). De cet esprit divers et curieux, mais si peu mesuré, Victor Cousin a imaginé de faire un martyr de la pensée : martyr comme lui Cousin, persécuté par une troupe de Jésuites cachés sous son fauteuil !

Un maître, L. Bréhier, s'est chargé des biographies des *Andronic*, empereurs d'Orient : ce sont de remarquables et importantes études.

L'*Adoration de l'âne* (P. de Labriolle) nous reporte jusqu'aux origines de l'antisémitisme, bien antérieur au christianisme. L'antisémitisme serait né à Alexandrie : Manethon (IIe s. av. J.-C.) était déjà visiblement antisémite. Or la légende attribuant aux Juifs, et plus tard aux chrétiens, l'adoration d'un âne ou d'un Dieu à tête d'âne est sortie de ces milieux antisémites. M. de Labriolle énumère les nombreux textes où l'on adresse aux Juifs cet inepte reproche, qui circula pendant trois siècles. Et d'où venait pareille imputation ? Les hypothèses les plus ingénieuses ne sont point jusqu'ici parvenues à l'expliquer. Quoi qu'il en soit, les chrétiens furent victimes d'une calomnie analogue, quoique dans de moindres proportions : Tertullien parle d'un juif renégat, *solo detrimento cutis Judœus,* qui avait exposé une caricature du Dieu des chrétiens avec des oreilles d'âne et l'inscription, encore mal expliquée : *Onochoetes*. Minucius Félix fait allusion à des racontars analogues. Enfin le fameux graffito du Palatin montre la même ineptie devenue brimade entre jeunes pages.

La Fête de l'Ane (P. Moncelle) n'a rien à voir avec ces antiques méchancetés. Ses origines sont mal connues. Dès le XIIIe siècle, Sens, aux vêpres de la Circoncision, avait sa cérémonie joyeuse avec une prose de l'âne. A Beauvais, le 14 janvier, on représentait la fuite en Egypte et on chantait la prose de l'âne ; ici encore de la joie, mais rien non plus de grotesque. Rouen, Autun, Bourges, Cambrai eurent des fêtes analogues, et vraisemblablement une infinité de villes et de villages qui ne l'ont pas confié aux documents. C'est au XVe siècle que les abus obligèrent l'épiscopat à interdire ces naïves cérémonies, si peu comprises du XVIIIe siècle et longtemps encore du XIXe. Montaigne en eût mieux saisi le sens : « La théologie même, dit-il, nous ordonne quelque faveur en l'endroit des bêtes, et considérant qu'un même maître nous a logés en ce palais pour son service, et qu'elles sont comme nous de sa famille, elle a raison de nous enjoindre quelque respect et affection envers elles. » *(Essais,* II, XI).

Parmi les articles de géographie historique, un riche ensemble de renseignements sur *Angers* et son diocèse, par M. Uzureau : cette signature en dit plus que ne feraient nos éloges.

Fascicule XIII

Le fascicule XIII a paru en 1920. Il termine le grand travail sur l'*Angleterre* (83 col.) dû à MM. J. Chevalier (Eglise celtique du IIIe au VIIe siècle). A. Humbert (Eglise anglo-saxonne), P. Richard (Eglise anglo-normande au temps des Plantagenets et des Tudor), G. Constant (la Réforme et depuis la Réforme). — L'évangélisation de la Grande-Bretagne ne se fit pas comme ailleurs. La survivance du clan et des coutumes primitives ainsi que de la vieille mythologie celtique mettaient en face des premiers missionnaires venus de Rome une société sans hiérarchie ni organisation politique d'aucune sorte, d'une instabilité hautement favorisée par l'absence de toute propriété individuelle, sans nulle idée des droits ni de la responsabilité de la personne, où le principe de la communauté du sang était le seul régulateur de la vie sociale. Pareille situation eut de grandes conséquences après la conversion des Celtes, en particulier ces quatre floraisons successives de la vie monastique, si semblable à la « communauté du sang » par son organisation extérieure, qui furent la caractéristique et le ressort de l'église insulaire primitive.

Mais la Grande-Bretagne n'était pas encore complètement christianisée que déjà, des côtes de Germanie, arrivaient pour l'envahir les peuplades anglo-saxonnes. Le clergé celtique, jalousement renfermé dans son attachement national, ne paraissait point en mesure d'accomplir l'œuvre de la conversion des nouveaux venus, ses ennemis. Et c'est alors que le pape S. Grégoire envoya vers la Grande-Bretagne Augustin avec ses moines (597). On sait quelles difficultés rencontrèrent les missionnaires, plus de la part des Celtes que de celle des Anglo-saxons, en particulier pour l'affaire de la Pâque.

Quand aux VIIIe et IXe siècles recommencèrent les invasions danoises, l'Eglise d'Angleterre et ses fidèles eurent encore beaucoup à souffrir ; et les souverains d'origine normande ne leur ménagèrent pas les épreuves ; et les Plantagenets leur furent encore plus redoutables : telle est la trame éternelle de l'histoire de l'Eglise en tous pays.

Puis vint la Réforme, dont l'histoire en Angleterre est plus familière à nos lecteurs et celle aussi des XVIIIe et XIXe siècles. Mais quel retour des choses aujourd'hui ! Le catholicisme, naguère si humilié, gagne chaque jour en vie, en nombre, en importance, en prestige. Au lieu de 60.000 catholiques, un million et demi, sans compter ceux d'Ecosse et d'Irlande ; au lieu de 400 prêtres, plus de 3500. Et la guerre n'a fait qu'accélérer le mouvement de retour !

Parmi les autres articles de géographie ecclésiastique, il faut signaler ceux d'*Angoulême* (J. de la Martinière) et d'*Annecy,* ville et diocèse (A. Gavard) ; chacun d'eux est accompagné d'une bonne carte.

Aniane (A. Rastoul) fut la tête de tous les monastères d'Aquitaine. L'abbaye, fondée dès 782, était du diocèse de Maguelone (Montpellier) et son fondateur était le fils du comte de cette ville, Vitiza, plus connu sous son nom religieux de Benoît : c'est S. Benoît d'Aniane.

[1] Cf. Julien Havet, *Bibl. de l'Ecole des Chartes,* t. XLVI (1885), p. 205-211.

Quelque 20 ans après sa fondation, elle reçut au nombre de ses moines le fameux Guillaume au Court-Nez, duc de Toulouse, le héros des chansons de geste, qui ne trouvant pas encore la solitude suffisante à ses goûts, partit bientôt, avec une colonie de religieux, fonder Gellone, première fille d'Aniane. L'illustre maison ne fut supprimée qu'à la Révolution, en 1790 (c'est aujourd'hui une maison centrale de détention, comme Clairvaux).

A propos de l'*An mille,* M. Richard reprend rapidement la question, maintenant bien et définitivement éclaircie. Ce furent Michelet et Henri Martin qui contribuèrent le plus à répandre la légende des terreurs de l'an mille, et chez les demi-savants elle tient encore ferme : il suffit pour s'en convaincre de feuilleter l'*Almanach Hachette* de cette année 1921. Détail un peu étonnant : il ne semble pas que cette légende ait eu quelques rapports avec le millénarisme, qui avait à peu près disparu au xe siècle. Mais elle n'est peut-être pas sans lien avec le courant littéraire qui aboutit à la composition de la prophétie de Malachie (? conclave de 1590, après la mort de Sixte-Quint). Les premiers coups qui furent donnés à la légende vinrent de M. J. Roy, professeur à l'Ecole des Chartes (1885). C'est M. F. Duval, archiviste paléographe, qui l'a achevée et ses conclusions sont à peu près celles-ci : il y eut au xe et au xIe siècle des croyances locales ou partielles plus ou moins sérieuses et durables, mais auxquelles la chrétienté en général ne prêta qu'une attention médiocre ; elles naissaient à l'occasion des fléaux formidables qui terrifièrent cette époque ; elles se répandaient le plus souvent grâce aux clercs vagabonds ou visionnaires, contre lesquels l'Eglise eut plus d'une fois à sévir. Mais jamais cette croyance ne se généralisa, ne posséda la portée et les conséquences qu'on lui attribuait.

Une bonne étude biographique sur le *P. Anat* (J. Dutilleul) montre combien à tort il a été calomnié par les Jansénistes. Sur les *Annates,* savant travail d'ensemble de J.-P. Kirsch.

Enfin, notons encore, dans la longue série des *Anne* (45 numéros), le bon travail de M. C. Constantin sur *Anne d'Autriche,* et ceux de M. P. Richard sur *Anne de Beaujeu* et *Anne de Bretagne.*

LITURGIE

Q. — 1° Lorsque, aux messes chantées sans diacre ni sous-diacre, le célébrant quitte l'autel au *Gloria* et au *Credo* pour se rendre à la banquette, doit-il faire une révérence ou une génuflexion à l'autel et gagner la banquette directement, — ou bien, après une révérence à l'autel, descendre les degrés, comme pour réciter l'*Introït,* faire la génuflexion au bas des degrés (la Sainte Réserve étant dans le tabernacle), et de là se rendre à la banquette ?

2° Lorsqu'un autre prêtre que le célébrant récite les prières du prône qui précèdent la prédication, le célébrant doit-il attendre debout à l'autel la fin des prières avant de se rendre à la banquette, — ou doit-il, aussitôt après l'Evangile, gagner celle-ci ? Dans ce dernier cas, peut-il s'asseoir et même se couvrir pendant la récitation des prières ?

3° Dans les diocèses où un indult permet d'encenser les jours de fêtes à la messe et aux vêpres célébrées sans diacre ni sous-diacre, les acolytes ou servants qui montent à l'autel avec le célébrant pour l'encensement au *Magnificat* et qui en descendent ensuite avec lui, doivent-ils, comme lui, faire une *révérence* à l'autel ou faire la *génuflexion ?*

4° Le ton des oraisons aux Saluts du Saint-Sacrement est-il différent lorsque la bénédiction se donne avec le ciboire et lorsqu'elle se donne avec l'ostensoir ?

R. — Ad I. Le célébrant, aux messes chantées, peut s'asseoir au *Gloria* et au *Credo.* (Rubr. gén. du Missel, Tit. xvII, n. 6). Alors, ayant d'abord récité l'un et l'autre, debout au milieu de l'autel, il génuflecte si le Saint-Sacrement est au tabernacle, ou fait seulement l'inclination profonde de tête à la croix si la Sainte Réserve n'y est pas, et se rend directement à la banquette *per breviorem.* Quand le chant touche à sa fin, le célébrant retourne à l'autel *per longiorem,* fait (selon le cas) la génuflexion ou l'inclination en arrivant au bas des degrés, monte à l'autel et sans autre révérence le baise, et tourné ensuite vers le peuple, il chante *Dominus vobiscum.*

Nota. — Si le célébrant voulait s'asseoir pendant le chant des *Kyrie,* ou de la Prose, comme il est alors au coin de l'épître où il a récité ces prières, il n'a pas de révérence à faire à l'autel, mais il va directement à la banquette, et le moment venu il revient à l'autel *per longiorem,* en se conformant à ce que nous avons dit pour le *Gloria* et le *Credo* [1].

Ad II. Quand ce n'est pas le célébrant qui doit prêcher à la messe, après le chant de l'évangile il revient au milieu de l'autel, fait une génuflexion ou une inclination profonde de tête, selon que le Saint-Sacrement est présent ou non au tabernacle, et va *per breviorem* à la banquette où il s'assied et se couvre pendant les prières du prône, les annonces de la semaine et la prédication. *Il se découvre* alors durant la récitation de l'*Ave Maria,* et la 1re fois que le nom de Jésus, Marie, et du Saint qui est l'objet du panégyrique se trouve prononcé par l'orateur, mais il ne se lève qu'à la lecture de l'évangile ; et, le sermon fini, il revient *per longiorem* au bas des degrés où il génuflecte ou fait l'inclination suivant le cas, monte à l'autel, et sans autre révérence entonne le *Credo* ou *Dominus vobiscum* [2].

Ad III. Aux messes et aux vêpres qu'un indult permet de célébrer avec encens sans qu'il y ait diacre ni sous-diacre, les acolytes ou servants requis pour cette fonction génuflectent en arrivant au bas des degrés devant le milieu de l'autel, puis quand durant l'encensement ils quittent le milieu de l'autel pour aller au côté de l'Epître, quand ils reviennent pour aller au côté de l'Evangile, et enfin quand ils repassent devant le tabernacle pour aller offrir l'encens à l'officiant au coin de l'Epître. Ce cérémonial ne varie point pour eux, et ils doivent toujours s'y conformer, même quand le Saint-Sacrement n'est pas au tabernacle et que le célébrant ne fait qu'une inclination profonde à la croix [3].

Ad IV. Le ton des oraisons aux Saluts du St-Sacrement, soit avec l'ostensoir, soit avec le ciboire, est le ton moins solennel qui convient aux oraisons dites en dehors de l'office du jour et de la messe (*Cérém. des Ev.,* liv. I, chap. 27, n. 3 ; S. R. C., 23 mars 1881, n. 3528), et dès lors on les chante *recto tono* avec une seule inflexion de *fa* à *ré* à la

[1] *Manuale di Sacre Cerimonie,* par le docte salésien Giulio Barberis, p. 155.
[2] Même référence, p. 244, et S. R. C., 20 juillet 1686, n. 1772, ad 5.
[3] Cf. *Ephém. Liturg.* 1897, p. 712 et suiv.

fin. (S. R. C., 18 juillet 1885, n. 3638, ad 4). De Conny l'enseignait déjà en 1854, et les auteurs à la suite de la S. R. C. condamnent ceux qui s'en écarteraient en donnant à ces oraisons les inflexions en usage aux oraisons de la messe solennelle. (*Manuale di Sacre Cerimonie,* Turin, n. 251, *3,* et 261, *5).*

Q. — A la p. 16, vous appuyant sur le décret du 28 octobre 1913, vous dites que la fête de l'Immaculée-Conception célébrée indultivement avec Octave privilégiée de 3e ordre, a l'Office pendant l'Octave comme au jour de la fête. Notre piété envers l'Immaculée se réjouit de votre solution. Cependant je conserve quelques doutes que vous me permettrez d'exposer.

1° Le décret du 28 octobre 1913 ne parle pas des Octaves privilégiées qui pourraient être accordées à une église particulière.

2° Dans le Bréviaire édité après ce décret de 1913, la rubrique tit. I, n. 2, en indiquant les jours où il faut réciter l'office propre, ne cite que les Octaves privilégiées du Seigneur célébrées dans l'Eglise universelle.

3° A Rome, le clergé séculier et le clergé régulier doivent célébrer la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul sous le rite de 1re classe, et le Propre du Clergé Romain, à la fête des SS. Apôtres, dit : « Officium fit totum ut in Breviario, sed de Octava fit Commemoratio in omnibus festis etiam duplicibus I et II classis, quæ infra eam occurrant. » D'où il faut conclure qu'à Rome l'Office des SS. Apôtres devra se dire pendant l'Octave comme dans l'Eglise universelle, c'est-à-dire en prenant les Antiennes et les Psaumes de la férie occurrente.

4° Enfin dans l'Ordo de 1919 publié par la Polyglotte Vaticane, aux indications propres au Clergé romain pendant l'Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul, il n'est nullement question de réciter l'office propre pendant l'Octave.

R. — Pour dissiper les doutes du maître en liturgie qui nous écrit au sujet de l'Octave de l'Immaculée-Conception célébrée par indult spécial comme Octave privilégiée de 3e ordre, qu'il nous suffise de mettre en relief la doctrine propre aux différentes espèces d'Octaves.

Dans son décret du 28 oct. 1913, l'Eglise reconnaît six Octaves *privilégiées,* qui, les jours où elles ont l'office, se récitent comme le jour de la fête, « præter ea quæ suis locis adsignantur, » et quand elles n'ont pas l'office, elles sont toujours commémorées aux Vêpres, à Laudes et à la messe ces jours-là. Puis toute autre Octave des fêtes de 1re classe, même du Seigneur, est déclarée *commune;* et, ne jouissant en soi d'aucun privilège, son office emprunte à toutes les Heures les Antiennes et les Psaumes de la férie courante. (§ II *De Octavis,* n. 1 et 2).

Le Bréviaire typique de 1914, à son tour, distingue les Octaves *privilégiées* en trois ordres, savoir : 1er ordre, Pâques et Pentecôte, qui ont toujours leur office ; — 2e ordre, Epiphanie et Fête-Dieu, qui *infra Octavam* cèdent aux doubles de 1re classe, et *in die Octava* seulement aux doubles de 1re classe de l'Eglise universelle ; — et 3e ordre, Noël et Ascension, dont l'office propre cède, il est vrai, à toute fête semi-double, mais ne s'omet jamais comme mémoire à Vêpres, Laudes et à la messe ce jour-là, tandis que pour toutes les Octaves *communes* des fêtes de 1re classe, même du Seigneur, l'office se dit toujours à toutes les Heures avec les Antiennes et les Psaumes de la férie courante. *(Tabellæ de Octavis privilegiatis,* en tête du Bréviaire, et Nouv. Rubriques, tit. I, n. 3).

D'après ces règles de droit, quel que soit celui des trois ordres d'Octaves privilégiées dont soit gratifiée l'Immaculée-Conception (et ici c'est le 3e), elle cesse d'être une Octave commune, et par le fait on ne peut plus lui donner aux diverses Heures de l'office de l'Octave les Antiennes et les Psaumes de la férie courante, car étant célébrée intégralement, elle a comme toute Octave de 3e ordre l'office même de sa fête et, si elle est empêchée, elle a toujours mémoire aux Vêpres, à Laudes et à la messe.

Nous croyons donc devoir nous séparer ici du savant M. Hébert, dans ses *Leçons de Liturgie,* t. I, p. 76, lequel ne voit dans l'indult que la mémoire à faire toujours à l'office, quand l'Octave de l'Immaculée se trouve empêchée, et néglige l'autre partie du droit qui se rapporte à l'Octave de 3e ordre célébrée intégralement en certains jours. Car chacun des trois ordres, en ce cas, emprunte l'office de la fête.

On ne peut non plus objecter dans la circonstance l'Octave de S. Pierre et S. Paul à Rome, car le décret *Urbis et Orbis* réglant l'ordonnance de cette Octave (le 5 juillet 1883, n. 3581, ad III) est étranger aux Octaves de 3e ordre, dont la jurisprudence n'a commencé à être appliquée qu'en 1914, et elle n'en reste pas moins une Octave commune, à laquelle l'Eglise laisse exceptionnellement la faveur d'être toujours commémorée même aux fêtes de 1re et de 2e cl.

Q. — Un prêtre retraité a obtenu le privilège d'une chapelle privée. Le décret d'autorisation porte que personne, en dehors de la personne attachée à son service et de l'enfant de chœur, ne pourra assister à sa messe.

1° Ce prêtre est-il obligé de se procurer un enfant de chœur ?

2° Sa servante peut-elle habituellement remplir cet office ?

R. — Nous avons suffisamment montré naguère, p. 288, quel est l'esprit de l'Eglise au sujet du servant de messe. Un enfant de chœur est requis toutes les fois qu'on le peut, et le prêtre retraité dont vous parlez n'est pas autorisé à s'en passer habituellement. Il faut une urgente nécessité ou impossibilité morale de faire autrement, pour admettre journellement une femme à répondre au prêtre qui dit la messe : « Ministerio mulieris tantum pro responsis celebrans uti potest, urgente necessitate, omnibus sibi prius commode dispositis quæ ad sacrificium occurrere possunt, ne mulieres inserviant altari. » (S. R. C., 27 août 1836, n. 2745, ad 8 ; 18 mars 1899, n. 4015, ad VI).

IMPRIMATUR

Lingonis, die 15 junii 1921.
AL. RAVRY, *vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

OCCAS. **Bon PHON. pavill. forte sonorité.** Diaphr. à saphir et à pointe. Avec 75 disques choisis, soit 150 morceaux variés. Le tout, emballé, 450 fr. — **Curé de Cazelles (Gironde).**

La Librairie René GIARD, 2, rue Royale, à **LILLE, achète** au maximum de leur valeur toutes bibliothèques et lots de livres de théologie, patrologie, littérature, etc., fins d'éditions. — *Catalogue périodique gratuit.*

Eclairez les églises à l'acétylène
Economie, Beauté. Références de 1er ordre
(Appareils " Le Foyer ")
Renommés dans le monde entier
Propositions confidentielles extrêmement avantageuses pour le Clergé français
Etablissements B. VALLET
à DONZY (Nièvre)

Aide entre Catholiques
HUILES, SAVONS ET CAFÉS
Demandez en toute confiance le tarif spécial
Pierre MICHELLON, à Salon (Bouches-du-Rhône)

VITRAUX D'ART
Charles CHAMPIGNEULLE,
96, rue Notre-Dame des Champs, **à PARIS**
Maison fondée à Metz en 1832
Représentant, maquettes et devis sur demande

POUR EGLISES **BRONZE — CALICES — AUTELS — PRIE-DIEU — DAMAS**
Tout ce qui concerne le Culte — Articles pour **EGLISES DÉVASTÉES**
SOUTANES D'ENFANTS DE CHŒUR toutes faites et Serge rouge ou noire, au mètre.
TOILE et **LINON** pur fil, prix exceptionnels. **BOULARD,** 2, Carrefour Croix-Rouge, **Paris** VIe.

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon et de Genève,** fondé en 1884, 2, r. Péclet, **à Besançon,** se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie** et **Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

VINS de BORDEAUX
VINS DE TABLE, rouges et blancs — VINS FINS
COGNACS — RHUMS
« BULO RUM MONOPOLE » Spécialité de la Maison
GAUDRAP & Co, 43, quai des Chartrons, BORDEAUX
Envoi gratis du Catalogue sur simple demande

DUPLICATEURS de toutes marques permettant de tirer facilement et rapidement : *Bulletins paroissiaux, circulaires, cantiques, programmes, etc.* — **Machines à écrire neuves et d'occasion.** — Papier pour machines à écrire. — **Papier Carbone et Rubans.** — **Meubles de bureau et de classement.** — **Fournitures générales.** — Demander renseignements et prix à OMNIUM DU MATERIEL DE BUREAU, 17, r. de la Charité, LYON. (Même Maison 16, r. Blatin, CLERMONT-FERRAND)

MARBRERIE RELIGIEUSE
Autels, Retables, Chaires, Ex-votos, etc...
RÉFÉRENCES : **Basiliques de Fourvière & de Lourdes**
PLAQUES & MONUMENTS COMMÉMORATIFS
DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE
Société des Marbres, Pierres et Granits
Anonyme — Capital 2.000.000 fr.
23, Quai des Brotteaux, LYON
Léon GUINET, Administrateur-Directeur
Ateliers de marbrerie : *Lyon, Buxy* et *Molinges.*
Scieries de marbre : *Grenoble* et *Molinges.*
Carrières de pierres : *Buxy, Colombier, Rocheret.*
Carrières de marbres : *Jura, Pyrénées, Italie.*

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'Abbé ROUS en 1871
SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE
Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts
VINS CHOISIS DE TABLE, blanc et rouge
livrés en barriques et feuillettes
Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

ENGRAIS DEROME
BAVAY (Nord)

L'ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS est le produit hygiénique parfait.

ASTHME **REMÈDE EFFICACE ESPIC**
Cigarettes ou Poudre
Tles Phies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

ANEMIE Dans tous les états qui provoquent l'anémie et la chlorose, pendant la croissance, etc., il est indispensable de prendre des **PILULES GIP.** L'étui 3,30. 64, Boulev. Port-Royal et toutes pharmacies.

ANÉMIE
NEURASTHÉNIE, FAIBLESSE, CHLOROSE
Sirop de DESCHIENS à l'Hémoglobine
Régénérateur du sang, prescrit par l'élite médicale.
Supérieur à la viande crue et aux ferrugineux.
DESCHIENS, Paris, 9, Rue Paul Baudry 6 fr. franco et Phar^cies

VITRAUX MOSAIQUES D'ART
MAUMEJEAN FRÈRES, Paris
6, RUE BEZOUT (XIVe)
Envoi de l'album et devis sur demande

Goutte, Gravelle, Arthritisme
SELS DE VITTEL
Marque GRANDE SOURCE
Toutes Pharmacies et Laboratoire des Sels de VITTEL